

**Le journal
d'Arlette
Laguiller**

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

lutte
ouvrière
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2320 - 18 janvier 2013 - Prix: 1 € - DOM: 1,50 €

**Face à l'accord
« flexi-sécurité »
et aux attaques
patronales**

**Les travailleurs
doivent montrer
leur force**

**De PSA à
Renault**

**Halte aux
suppressions
d'emplois !**



p. 11-12

• **Intervention militaire au Mali**

p. 8-9

**La guerre pour protéger
non les populations,
mais les profits des trusts**

M 06189 - 2320 - F: 1,00 €



SOMMAIRE

Leur société

- p. 4 ■ Retraites complémentaires : le patronat à l'offensive
- Les artisans-taxis manifestent
- Baisse du livret A
- p. 5 ■ Accord sur la sécurisation de l'emploi : régression pour les travailleurs
- p. 6 ■ Electricité
- Energie photovoltaïque
- Augmentation du prix du gaz
- SNCF : les hausses
- p. 7 ■ Hébergement d'urgence
- Dépenses de santé et économies
- Georges Ibrahim Abdallah
- L'Inde, bon client des marchands d'armes

Dans le monde

- p. 8/9 ■ L'intervention française au Mali
- Les interventions africaines de l'impérialisme français
- République centrafricaine
- Hollande en visite dans les Émirats
- p. 16 ■ Trois militantes kurdes assassinées dans Paris
- Vers un règlement du conflit au Kurdistan ?

Dans les entreprises

- p. 5 ■ Bosch-Vénissieux
- p. 10 ■ Rhodia Belle-Étoile - Saint-Fons (Rhône)
- Haribo-Uzès
- Lorient : grève chez les salariés d'une étude notariale
- p. 11 ■ Grève à PSA - Aulnay
- p. 12 ■ SNCF
- Hôpital Herriot - Lyon
- Hôpital Femme Mère Enfant - Lyon
- p. 13 ■ Groupe Renault : 7500 suppressions d'emplois
- Débrayage à Flins
- p. 14 ■ Allis - Falaise (Calvados)
- General Electric - Belfort et Bourgne
- Technicolor Rennes
- Auchan
- p. 15 ■ La Poste
- Centre de collecte du courrier de Paris-Bercy
- Paris 20

• Lille Les sans-papiers suspendent leur grève de la faim

La grève de la faim des sans-papiers de Lille s'est terminée le 14 janvier et le CSP59 (Comité des sans-papiers Nord) l'explique dans un communiqué.

« Au 73^e jour pour certains, les sans-papiers, dont quatre sont hospitalisés depuis plusieurs jours, ont décidé de suspendre leur grève de la faim en considération des engagements préfectoraux :

– le principe du droit de la défense argumentée des dossiers tous les mois par le CSP59, ce que dit d'ailleurs la circulaire du 28 novembre 2012, et qui rappelle le est à l'origine de cette grève de la faim ;

– la révision du règlement intérieur de la Codrese⁽¹⁾ dans le sens de prendre en compte les éléments nouveaux permettant aux sans-papiers de faire prévaloir leur droit à la régularisation et la motivation argumentée des décisions de régularisation ou des refus ;

– le traitement égal pour le Collectif Afrique (CA) d'être membre de la Codrese au même titre que toutes les associations qui y sont déjà. »

Le préfet s'est engagé publiquement à :

– « un examen bienveillant qui se définit comme la prise en compte de toutes les réalités personnelles du demandeur... En

effet aucune décision d'admission au séjour ne peut intervenir, conformément à la règle du cas par cas acceptée par tous, sans un minimum de dossier ;

– dès lors que les dossiers auront été déposés, un calendrier échelonné des examens et des réponses individuelles sera établi, en liaison avec les associations.

Le CSP59 salue et félicite l'ensemble des sans-papiers, des soutiens, des militants qui se sont mobilisés, pour briser la dictature de l'omerta imposée par le sarkozisme de gauche, par les occupations de la nonciature du Vatican, du siège du PS rue de Solférino, des occupations des sièges du PS, des églises, des rassemblements et manifestations à travers le pays, etc. »

Les travailleurs ne peuvent qu'être solidaires de ceux des leurs qui se battent – y compris en mettant leur santé en danger – pour obtenir les moyens de vivre normalement et légalement dans un pays dont les gouvernements et les capitalistes sont en grande partie responsables des guerres et de la misère qui les ont chassés de leur pays d'origine.

Correspondant LO

⁽¹⁾ Commission consultative départementale de réexamen des situations administratives des étrangers, mise en place suite à la grève de la faim de 2007

Fêtes régionales de Lutte Ouvrière

BEAUVAIS

Dimanche 27 janvier

à partir de 11 heures

Espace Argentine - 15, rue du Morvan

MONTBÉLIARD

Samedi 2 février

à partir de 15 heures

à la Roselière, la halle polyvalente de Montbéliard, place du Champ-de-Foire.

17 heures : allocution de Jean-Pierre Mercier, ouvrier à PSA Aulnay, porte-parole national de Lutte Ouvrière

METZ

Dimanche 17 février

à partir de 11 h 30,

au CALP (Centre d'activités et de loisirs) de Metz-Plantières - 2 A, rue Monseigneur-Pelt

15 heures : allocution de Jean-Pierre Mercier, ouvrier à PSA Aulnay, porte-parole national de Lutte Ouvrière



Versez à la souscription de Lutte Ouvrière

Il faut qu'il y ait dans ce pays des militants, un parti qui continue à défendre les idées de lutte de classe et la perspective d'une transformation révolutionnaire de la société, en un mot les idées communistes. C'est le combat que veut mener Lutte Ouvrière, un combat qui nécessite beaucoup d'énergie militante, mais aussi bien sûr de l'argent.

Pour financer ses activités dans la période qui vient, Lutte Ouvrière ne peut compter que sur ses militants, ses sympathisants, sur tous ceux

qui partagent avec nous la conviction qu'il faut mettre fin à l'organisation sociale actuelle basée sur l'exploitation, le profit privé et la concurrence. C'est à eux que nous faisons appel aujourd'hui pour verser à notre souscription.

Merci d'adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de : Association de financement du parti Lutte Ouvrière

en les envoyant à l'adresse suivante : LUTTE OUVRIÈRE BP 233 75865 PARIS CEDEX 18

Merci aussi de nous indiquer

lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour nous permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit.

En effet, les dons à un parti politique, plafonnés par la loi à 7500 euros par an, donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme.

L'association de financement du parti Lutte Ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste)

membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1^{er} janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 12 000 exemplaires. Impression : Rotos-Press Numeris, 36, boulevard Robert-Schumann 93190 Livry-Gargan. - Commission paritaire des publications n° 1014 C 85576.

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Editions d'Avron 155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin. Téléphone : 01 48 10 86 20 - Télécopie : 01 48 10 86 26

SUR INTERNET

www.lutte-ouvriere.org

www.union-communiste.org

contact@lutte-ouvriere.org

Lutte Ouvrière

l'hebdomadaire

www.lutte-ouvriere-journal.org

Lutte Ouvrière

multimédia

(télé, radio, CLT)

www.lutte-ouvriere.org/multimedia

Lutte Ouvrière

audio

(version parlée de nos textes)

www.lutte-ouvriere-audio.org

La lettre d'information

hebdomadaire par e-mail

Abonnez-vous gratuitement

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom :Prénom :

Adresse :

Code postal :Ville :

Ci-joint la somme de :

par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière

ou virement postal : CCP 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière	Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an
France, DOM-TOM	18 €	35 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €
USA, Canada	35 €	70 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

La droite réactionnaire se fait entendre ?

Aux travailleurs d'en faire autant !

Alors que l'armée française est entrée en guerre au Mali, alors que le patronat prépare des attaques sans précédent contre les travailleurs, qu'est-ce qui fait débat ? Le mariage homosexuel !

Certes, les opposants au mariage homosexuel ont fait une démonstration de force. La manifestation de dimanche n'était peut-être pas à la hauteur de leurs espérances, mais elle était importante. L'Église catholique avait mobilisé ses réseaux depuis des semaines, non seulement les plus réactionnaires, ceux qui se disent encore opposés au divorce ou à l'avortement, mais aussi plus largement ceux qui sont contre l'adoption pour les couples homosexuels.

Mais si le débat a pris cette ampleur, c'est que la droite l'a monté en épingle et a pris la manifestation en marche. Pour Copé, le chef mal élu de l'UMP, il ne pouvait y avoir meilleure occasion pour ressouder son camp. « Défendre la famille », c'était le prétexte rêvé pour mener sa première grande offensive politique contre Hollande. Mais quelle hypocrisie !

Il y a dans le pays plus d'un million d'enfants qui vivent dans des familles recomposées, près de trois millions dans des familles monoparentales, principalement avec la mère. Et, n'en déplaise aux conservateurs de tout poil, les couples homosexuels existent et sont nombreux. Ils peuvent avoir une vie affective et familiale aussi équilibrée que n'importe qui : ils doivent avoir les mêmes droits.

Ce n'est pas le mariage homosexuel qui menace « l'équilibre familial », ce sont les attaques du patronat et des gouvernements qui se succèdent, qu'ils soient de droite comme de gauche. Quelle vie de famille pour celui qui travaille la nuit, en équipe ou en horaires décalés ? Quel équilibre pour les enfants qui ne voient pas leurs parents parce qu'ils ont été forcés de travailler à l'autre bout du pays ? Quel épanouissement du père, de la mère, des enfants, quand on n'a pas de logement digne ? Quand on n'arrive pas à joindre les deux bouts ?

La droite se sert de cette manifestation pour se prévaloir d'être la seule opposition. Que la première grande manifestation contre Hollande vienne de ce camp doit être un avertissement pour les travailleurs. Car la droite n'est pas

seulement conservatrice, elle est surtout antiouvrière. Sans que la droite n'exerce véritablement de pression, Hollande a repris la politique de Sarkozy. Qu'en sera-t-il si elle se met en ordre de bataille ?

Si les travailleurs ont une leçon à tirer de cette manifestation, c'est qu'ils doivent occuper le terrain politique. Ils ont mille fois plus de raisons d'aller manifester ! La crise menace l'emploi et la vie de millions de travailleurs, le chômage et la misère gangrènent la société. La mobilisation des travailleurs contre les responsables que sont le grand patronat et le gouvernement aurait une tout autre légitimité, car ils ne se battraient pas seulement pour leurs intérêts mais pour toute la société.

Les travailleurs ont la force pour cela : ils ont la force du nombre et ils peuvent peser non seulement en manifestant mais aussi en faisant grève, en occupant les usines. Ils peuvent bloquer tout le fonctionnement de la société.

Cette manifestation montre que nous sommes, nous les travailleurs, bien en retard. Il est vrai que ceux qui devraient organiser le combat, les chefs des confédérations syndicales, s'y refusent, quand ils ne rallient pas l'adversaire comme cela s'est produit avec « l'accord sur l'emploi ».

Car la signature de la CFDT, CFTC et CGC est une nouvelle reddition. Les dirigeants de ces syndicats prétendent que c'est une victoire parce qu'ils ont imposé au patronat la taxation des contrats courts. C'est une fumisterie : les missions d'intérim, les remplacements de salariés malades et en congés maternité ne sont même pas concernés ! Quant aux mesures sur la flexibilité, elles sont faites pour rendre les salariés corvéables à merci et pour rendre les licenciements plus rapides et plus faciles.

Bien des travailleurs ont déjà été forcés de choisir entre des baisses de salaire, une mutation à l'autre bout du pays, un allongement de la durée du travail, la suppression de RTT, ou le licenciement. Eh bien, ce chantage patronal va devenir la loi, une loi du PS ! C'est inacceptable, il faut le combattre. Et seuls les travailleurs peuvent le faire. Aux travailleurs de dire ce qu'ils pensent de leurs directions syndicales. Aux travailleurs de les pousser à prendre l'initiative !

Renault : un maître chanteur licencieur couvert par le gouvernement

Communiqué de Lutte Ouvrière

Renault va supprimer au moins 7 500 emplois. Qu'il n'y ait pas de plan social, parce que ces suppressions d'emplois résultent en partie de départs à la retraite non remplacés, qu'il n'y ait prétendument pas de licenciement sec, n'y change rien : c'est une attaque contre tous les travailleurs. Cela fera 7 500 emplois de moins, 7 500 chômeurs qui auraient pu là trouver un emploi et qui seront condamnés à rester au chômage, et autant de travail

qui retombera sur le dos des ouvriers de Renault.

Cela fait des semaines que la direction de Renault est passée à l'attaque et veut faire signer aux syndicats des accords de compétitivité qui seront autant de reculs : suppressions de jours de RTT, mobilité forcée qui obligerait un ouvrier à faire jusqu'à 100 ou 150 km, voire plus par jour aller-retour, pour rejoindre l'usine où il y aurait besoin de bras, possibilité de moduler le temps de

travail et les salaires en fonction de l'activité.

Depuis des mois le patronat flanqué du gouvernement nous expliquent que les accords de compétitivité préserveront l'emploi ! Renault prouve le contraire : les patrons veulent la flexibilité tout en supprimant les emplois, le beurre et l'argent du beurre. Et l'État, actionnaire pour 15 % de Renault, est complice.

Les travailleurs n'ont pas à accepter ces sacrifices. « La

débâcle de l'automobile française » a bon dos ! Il y a certes une chute des ventes en France, mais le groupe Renault continue de faire des bénéfices : 3,4 milliards en 2010, 2,1 milliards en 2011 et 786 millions d'euros de bénéfice net pour les six premiers mois de 2012. Fin 2011, Renault avait même 11,1 milliards de réserve de liquidités.

Dans cette période de crise et d'explosion du chômage, il faut imposer la priorité aux

emplois ! Cela fera baisser la rentabilité du groupe ? Cela leur coûtera de l'argent ? Oui, et alors ! Pourquoi faudrait-il que ce soient les travailleurs qui perdent de l'argent en étant condamnés au chômage ?

C'est aux capitalistes d'assumer les pertes sur leurs profits et, au besoin, sur leurs fortunes privées, pas aux travailleurs !

Nathalie Arthaud,
le 16 janvier 2013

• Retraites complémentaires

Le patronat à l'offensive

Les négociations sur les retraites complémentaires du privé ont recommencé le 15 janvier. Les caisses de l'Agirc (pour les cadres) et de l'Arrco (pour les employés et les ouvriers) sont en déficit: on approcherait des dix milliards d'euros en 2017.

Le Medef a présenté aux syndicats un projet qui est une attaque en règle contre le niveau de vie des retraités et des futurs retraités. Il propose que le réajustement annuel des pensions se fasse en dessous du niveau de l'inflation. Plus précisément, au 1^{er} avril 2013, ce serait d'un point et demi en dessous de l'inflation, suivi d'un point de moins chaque année pendant quatre ans. Cela permettrait d'économiser 4 milliards d'euros par an à l'horizon 2017.

La pension de réversion pour les veufs et les veuves se monterait à 56 % de la retraite complémentaire du conjoint, au lieu de 60 % actuellement, et à partir de 60 ans seulement, alors que pour le moment il est possible au conjoint survivant

de toucher une pension de réversion de l'Arrco à partir de 55 ans.

Enfin, le patronat voudrait reculer progressivement, à partir de 2019, l'âge auquel on touche sa retraite complémentaire, c'est-à-dire en fait pousser au recul de l'âge où on peut toucher sa retraite complète.

Même si on fait la part de la surenchère, classique en début de négociations, quitte à en rabattre après, ces propositions sont une véritable provocation.

Les syndicats ont dit non à de telles propositions. Mais la CFDT a déjà annoncé qu'elle envisageait qu'on puisse réclamer un effort aux salariés à condition d'épargner les petites pensions, de moins de 1 000 euros par exemple; FO aussi, si les patrons acceptaient une hausse des cotisations. La CGT, elle, propose un plan qui est une véritable usine à gaz, reposant principalement sur une augmentation des cotisations payée à 10 % par les salariés et à 90 % par les patrons, avec une modulation pour les artisans et les très petites entreprises.

Les patrons ont dit non à toute hausse des cotisations patronales, pour « préserver la compétitivité des entreprises ». Ils n'ont rien à craindre d'une « ingérence » du gouvernement, pour reprendre le mot de la patronne du Medef; le ministre du budget Jérôme Cahuzac voit même d'un bon œil une désindexation, par rapport à l'inflation, des retraites du régime général. La signature de l'accord dit de flexi-sécurité prouve au patronat qu'il n'a rien à craindre des syndicats signataires, et pas grand-chose des autres.

Pourtant, si les caisses sont vides, c'est parce que la recherche de profit des patrons les fait licencier en masse, et donc diminue tout ce qui pourrait rentrer de cotisations sociales pour couvrir les retraites. C'est, bien sûr, sur ces profits qu'il faudrait prendre pour assurer les retraites, complémentaires ou non. Mais, à la guerre menée par les patrons, les dirigeants syndicaux ne proposent aucune véritable riposte.

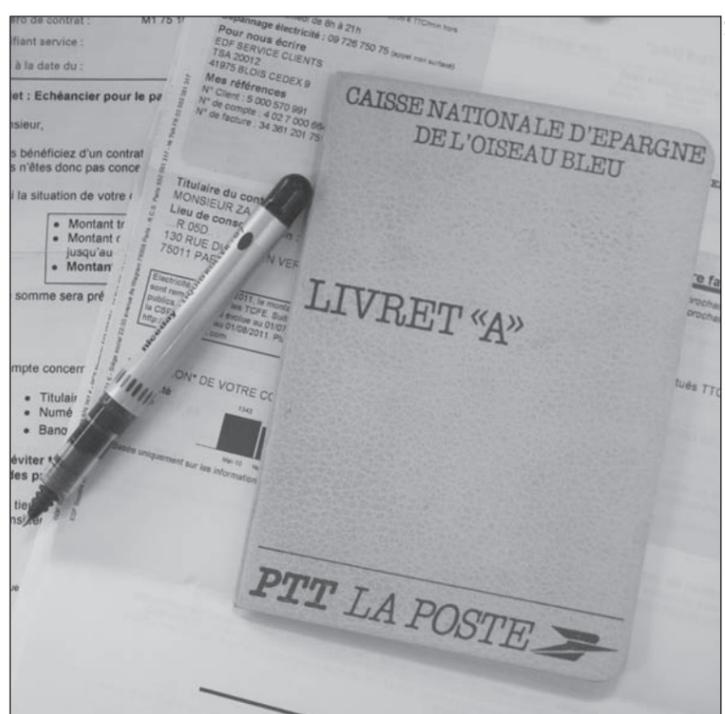
Sylvie MARÉCHAL

• Baisse du livret A

Une attaque de plus contre les bas revenus

À partir du 1^{er} février, le taux de rémunération du livret A sera abaissé de 2,25 % à 1,75 %, a annoncé le ministre de l'Économie Pierre Moscovici. Et il paraît que les petits épargnants devraient en plus lui dire merci, car ce taux n'aurait dû être que de 1,5 %, selon le mode de calcul basé sur l'inflation officielle. Grand seigneur, Moscovici a donc décidé de « rajouter un coup de pouce de 0,25 % », étant donné que « les Français avaient quand même un souci par rapport à leur pouvoir d'achat »!

Avec un taux de rémunération de 1,75 %, on nous dit aussi que les épargnants y gagneraient puisque, officiellement, la hausse des prix à la consommation n'a été que de 1,2 % en 2012. Mais où ces savants économistes vont-ils chercher ce chiffre? Même si ce ne sont pas eux qui font leurs courses en produits alimentaires ou ménagers, il doit bien leur arriver d'avoir des factures à payer, ne serait-ce que celles du gaz et de l'électricité! Pour toutes les dépenses du quotidien, qui



absorbent la presque-totalité du budget des classes populaires, l'inflation a été bien supérieure.

Et ce sont les mêmes, travailleurs, chômeurs, retraités, qui, lorsqu'ils arrivent à mettre un peu d'argent de côté, ne s'amuse pas à le jouer en Bourse pour augmenter leur cagnotte, mais le placent sur

un livret A en prévision de jours difficiles. Sur 60 millions de livrets A, la moitié sont créés de moins de 150 euros. La baisse du taux d'intérêt va par conséquent léser tous ces petits épargnants, qui voient fondre leurs économies parce que l'argent qu'ils ont placé se dévalorise.

Marianne LAMIRAL

• Transport des malades

Les artisans taxis manifestent

Jeudi 10 janvier, à Paris, Lyon, Marseille, Lille et dans de nombreuses autres villes, les taxis ont provoqué de sérieux embouteillages. Dans tout le pays ils protestaient, entre autres, contre une nouvelle disposition réglementaire concernant le transport des malades, qui mettrait en péril les petits artisans au profit des grosses sociétés.

Le transport des malades qui ne peuvent pas se déplacer seuls, lors du retour au domicile après une hospitalisation ou en cas d'affection de longue durée, est pris en charge, selon l'état de santé, par des ambulances, des véhicules sanitaires légers ou des taxis, qui doivent alors être conventionnés par l'Assurance-maladie. Ces derniers assurent près du tiers de ces transports.

Selon ses propres chiffres, en 2010, l'Assurance-maladie a dépensé 3,5 milliards d'euros pour les transports médicaux. Les pouvoirs publics ont donc décidé de faire des économies sur ce poste. Pour ce faire, ils ont prévu dans la loi de financement 2013 la possibilité pour les hôpitaux de procéder par appels d'offres, afin d'attribuer le

marché aux mieux-disants. Les ambulances étant beaucoup plus chères au kilomètre que les taxis, ces derniers l'emporteraient vraisemblablement, mais pas n'importe lesquels.

Comme l'ont rappelé leurs organisations professionnelles, les taxis indépendants, les petits artisans, n'auront pas les moyens de répondre aux appels d'offres et le marché sera raflé par les grosses sociétés de taxis, notamment les très grosses comme Veolia, qui ne joue pas uniquement dans la cour de la distribution d'eau ou celle du nettoyage, mais aussi dans celle du transport de personnes.

Quant aux taxis indépendants des zones rurales, pour qui le transport des malades « peut représenter jusqu'à 90 % du chiffre d'affaires » selon leur fédération nationale, ils y laisseraient leur peau.

Voilà donc encore une mesure qui, si elle voit le jour, pourrait conduire à Pôle emploi des milliers de travailleurs, et contre laquelle on comprend que les artisans taxis aient réagi.

Sophie GARGAN

• Nos lecteurs écrivent

Parisot l'a rêvé... ils le font

J'ai réussi à avoir une mission d'intérim à l'occasion des fêtes de fin d'année. À l'heure où les patrons se plaignent des « contraintes » qu'ils subissent, j'ai pu constater qu'ils ne respectaient pas grand-chose. On m'a fait plusieurs contrats d'affilée sur le même poste et, alors que les contrats étaient de 35 heures, j'ai souvent travaillé moins. Il est arrivé, alors que nous, les intérimaires, étions arrivés à 7h, que dès 10h le chef nous dise de partir, parce que selon lui il n'y avait plus de boulot, après nous avoir gueulé dessus pour qu'on travaille plus vite.

Visiblement, ce chef avait été sélectionné pour son incapacité à parler sans crier. Il avait souvent les mots « fin de mission » à la bouche, pour

un retard de cinq minutes ou pour avoir osé lui répondre...

Par contre, d'autres fois, nous avons travaillé dix heures d'affilée, avec en tout et pour tout vingt minutes de pause (le minimum légal). Avec cinq minutes d'aller puis de retour et l'arrêt aux toilettes, le seul de la journée, il ne nous restait qu'un peu plus de dix minutes pour manger, sans avoir le temps de discuter entre nous.

Tout cela pour le smic (9,40 euros de l'heure) et un panier de 3,50 euros par jour. Pour l'instant, je n'ai touché que des avances, et je n'ai pas reçu de fiche de paie.

Ce que Parisot veut légaliser, ils le font déjà!

P.F., intérimaire dans les Bouches-du-Rhône

• Accord sur la «sécurisation de l'emploi»

Une vraie régression pour les travailleurs

En prétendant que c'est «un accélérateur de créations d'emplois», le ministre du Travail Michel Sapin veut faire passer l'accord dit de «sécurisation de l'emploi» comme un accord utile aux «entreprises et aux salariés». Mais l'arnaque est décidément bien trop grosse.

Ce que les syndicats CFDT, CFTC et CGC ont signé, sous la surveillance complice du gouvernement, c'est une véritable capitulation devant les exigences patronales. Depuis le début de ces prétendues négociations, le seul terrain de discussion était : comment rendre plus flexible la main-d'œuvre et licencier plus facilement.

Le projet d'accord autorise ainsi les patrons à imposer «en cas de difficultés économiques» des baisses de salaire et des augmentations de la durée du travail, pendant une période limitée à deux ans. Le prétexte est de maintenir l'emploi, mais faire travailler plus longtemps les salariés revient à leur faire faire ce que d'autres embauchés auraient normalement dû faire. Il y aura donc au final moins d'emplois. Quant à la baisse des salaires, chacun comprend que les raisons de l'engouement patronal sont bien éloignées de la question de l'emploi. Les entreprises pourront également imposer aux travailleurs la mobilité interne, autrement dit l'obligation d'aller travailler sur un autre site de la même société.

Les patrons auront, grâce à cet accord, la possibilité légale d'imposer partout aux

travailleurs ce que certains patrons ont déjà imposé localement depuis quelques années. Les travailleurs qui refuseront ces mesures de mobilité, comme celles de baisse de salaire ou d'allongement du temps de travail, se mettront d'eux-mêmes en dehors de l'entreprise et seront licenciés sans que celle-ci ait besoin d'organiser pour cela un plan social.

D'ailleurs, un autre pan de l'accord simplifie pour les entreprises les conditions de

mise en œuvre des plans sociaux, c'est-à-dire facilite les licenciements.

L'accord prévoit encore l'extension de l'usage des contrats dits intermittents ou saisonniers : les patrons n'auront plus besoin de se prévaloir d'un accord de branche, comme c'était le cas jusque-là, pour pouvoir embaucher avec ce type de contrat particulièrement précaire.

Si l'accord sécurise quelque chose, ce n'est donc pas l'emploi mais bien les profits patronaux, en augmentant l'exploitation et la corvéabilité des travailleurs.

Pour mettre en échec ces attaques, la seule réponse

efficace du point de vue des travailleurs devrait être la mobilisation collective, pour rendre coup pour coup au patronat.

Stéphane FORT



Des contreparties illusoires

Si le patronat se réjouit sans retenue de l'accord signé le 11 janvier, le gouvernement et les syndicats de salariés signataires font leur possible pour démontrer que le texte contiendrait des avantages pour les travailleurs.

L'accord commence par la promesse, et seulement la promesse, de l'extension de l'assurance complémentaire santé à tous les travailleurs, y compris, pour une durée d'un an, à ceux qui perdent leur emploi. Étant bien entendu que les salariés paieront la moitié de la cotisation à cette mutuelle obligatoire.

Les fameux «droits rechargeables» des chômeurs, mis en exergue aussi bien

par la CFDT que par le gouvernement, sont eux aussi à négocier et, précise le texte, seront adaptables suivant les moyens de l'Unedic. Cette coquille à demi vide, qui retarderait un peu l'échéance pour un chômeur ayant eu la «chance» de travailler deux semaines dans l'année, risque de s'avérer complètement creuse.

La majoration de cotisation chômage due par

l'employeur sur les contrats courts ne s'appliquera pas dans les secteurs qui utilisent justement ce type de contrats, les contrats saisonniers notamment, et pas non plus, comble de l'ironie, aux contrats d'intérim!

Le chapitre imposant pour les contrats à temps partiel un minimum de 24 heures par semaine, assorti lui aussi de nombreuses dérogations, donne en fait un cadre légal à l'addition de plusieurs emplois partiels chez plusieurs employeurs. Ou : comment faire du «petit boulot» une catégorie juridique à part entière... sans que cela ne

change rien pour ceux qui y sont contraints.

Le reste de la partie réputée «favorable» aux travailleurs est un discours sur le droit à la formation tout au long de la vie et sur l'obligation faite aux patrons d'informer les salariés. Tout cela existe déjà peu ou prou et n'a jamais empêché une seule suppression d'emploi.

Les signataires de l'accord et les ministres qui leur ont tenu la main ont convenu de se revoir d'ici à deux ans pour en évaluer les retombées. Souhaitons que bien avant cela les travailleurs leur aient fait avaler leur papier.

Paul GALOIS

• Bosch – Vénissieux (Rhône)

Les concessions ne garantissent rien

Les médias ont reparlé récemment de l'usine Bosch de Vénissieux, la citant en exemple, la présentant comme le «bon élève»: grâce au «dialogue social» et à des reculs acceptés par les salariés, l'usine et les emplois auraient été sauvés. Mais la réalité est bien différente.

C'est en 2004 que la direction, pour confier à l'usine une nouvelle production de pompes à injection diesel, avait menacé de supprimer 300 emplois si les travailleurs n'acceptaient pas, entre autres reculs, de passer aux 36 heures payées 35. La CFDT et la CGC, majoritaires, avaient signé. Quelques salariés seulement étaient partis.

Les effectifs, d'environ 800 embauchés, se sont maintenus jusqu'en 2008. Mais en 2009,

avec la crise, il y a eu 70 jours de chômage, et en octobre il n'y avait plus que 650 salariés. En mars 2010, il y a eu un plan de «sauvetage» de l'emploi pour 153 postes. L'usine était menacée de fermeture, Bosch ne voulant plus produire ses pompes à Vénissieux.

Finalement, en 2011, la direction a décidé de reconvertir le site en une usine de montage de panneaux solaires. Les deux chaînes de montage ont démarré successivement début 2012. Actuellement, 200 personnes travaillent sur ces chaînes, et 150 sont toujours à la production de pompes à injection. Quelques dizaines ont été mutées à l'usine Bosch Rexroth mitoyenne. Depuis les fameux accords de 2004, au moins 300 emplois ont disparu.

L'usine devait être la première

productrice de panneaux solaires du pays ; elle en a la capacité. Mais dès octobre 2012 le chômage partiel a commencé : il y aurait une surproduction de panneaux, une baisse des achats, la concurrence de la Chine qui ferait chuter les prix, etc. Au dernier trimestre 2012, 150 des 200 travailleurs affectés à cette production ont chômé 29 jours, et en janvier 2013 il était prévu de ne travailler que deux semaines sur quatre. La direction de Bosch n'annonce pas ses intentions mais, d'après des informations qui ont filtré, elle envisagerait de céder tout ou partie de sa filière solaire.

Pour les travailleurs, malgré les concessions et les reconversions acceptées, c'est donc de nouveau l'incertitude et l'inquiétude.

Correspondant LO

Nathalie Arthaud en Guadeloupe et Martinique

À l'occasion d'un voyage en Guadeloupe et en Martinique pour rencontrer les travailleurs qui militent avec nos camarades de Combat Ouvrier,

Nathalie Arthaud tiendra un meeting avec Combat Ouvrier en Guadeloupe

le jeudi 24 janvier, à 19 heures
Salle Joseph-Théodore-Faustin aux Abymes.

Nathalie Arthaud tiendra également une conférence de presse en Guadeloupe le mardi 22 janvier à 9 heures à Pointe-à-Pitre, dans la salle Rémy-Nainsouta, et le même jour en Martinique, à 15 h 30, à l'Impératrice.

• Électricité

Usagers et contribuables vont payer plus cher

L'État a accepté de verser 4,9 milliards d'euros à EDF. La raison en est qu'EDF a été empêchée par le gouvernement actuel et le précédent, d'augmenter la CSPE comme elle aurait dû. Il s'agit d'un rattrapage.

La CSPE est une taxe assez récente, qui regroupe bien des choses dans un véritable fourre-tout. Il y a d'abord la pérennité tarifaire, qui permet à tous les usagers du territoire national de payer l'électricité au même prix, que l'on habite loin de tout ou juste à côté d'une centrale nucléaire. Il y a aussi les tarifs sociaux, qui sont en peine augmentation à cause de la crise et du chômage. Mais ce qui pèse le plus, dans cette CSPE est le développement des énergies dites renouvelables, à savoir les panneaux solaires et les éoliennes.

Le prix de l'électricité produite ainsi est plusieurs fois celui de l'électricité produite par tous autres moyens (nucléaire, hydraulique ou thermique), et l'État a imposé à EDF de racheter l'électricité d'origine solaire et éolienne à des tarifs élevés. Les particuliers ou les sociétés

qui installent des panneaux photovoltaïques ou des aérogénérateurs (c'est leur nom officiel) souscrivent des contrats, généralement pour vingt ans, leur garantissant un certain prix de vente de leur courant électrique à EDF.

EDF dépense donc de l'argent, ou ne le gagne pas. Mais qui paye en fin de compte? Les consommateurs, qui dans

leur immense majorité n'ont ni panneaux solaires ni éoliennes, déboursent à chaque facture une certaine somme au titre de la CSPE.

Seulement, à plusieurs reprises, effrayé par les conséquences « sociales » des hausses, l'État a obligé EDF (dont il est le principal actionnaire à hauteur de 85 %) à limiter l'augmentation de la CSPE. EDF ne

recupère donc pas ses dépenses ou son manque à gagner... et les réclame depuis longtemps à l'État. Celui-ci vient de lui accorder satisfaction. Cette fois, ce ne sont pas directement les usagers qui paieront, mais... les contribuables!

Mais ce n'est pas tout. La précédente hausse des tarifs EDF, celle de 2,5 % du 1^{er} janvier, évaluée à environ 15 euros

annuels de plus par ménage, était due précisément aux énergies renouvelables. Mais celle-là aussi a été volontairement sous-évaluée, et EDF réclame qu'on lui permette d'augmenter davantage à l'avenir. Gageons qu'elle aura satisfaction et que, sous ce prétexte ou sous un autre, les factures d'électricité continueront de grimper.

André VICTOR

• Énergie photovoltaïque

Un nouveau cadeau au patronat

La ministre de l'Écologie, Delphine Batho, était en visite en Mayenne le 7 janvier, accueillie par Loïc de Poix, l'un des plus gros patrons du département. C'est depuis son usine MPO de production de CD et DVD, en cours de reconversion vers les cellules photovoltaïques, que la ministre a annoncé de nouveaux cadeaux au patronat. Cela s'adresse plus précisément aux patrons de la filière photovoltaïque, dont Loïc de Poix est désormais l'un des principaux représentants.

Delphine Batho a promis la commande par l'État de panneaux solaires pour de grands parcs photovoltaïques d'un total de 400 mégawatts, soit l'équivalent de la puissance (mais pas de la production) d'un quart de gros réacteur nucléaire de type EPR. Elle a aussi promis de bonifier de 5 à 10 % les tarifs auxquels EDF rachètera l'électricité d'origine photovoltaïque lorsque les cellules et/ou les panneaux seront « made in Europa »...

Pour justifier ces mesures, qui devraient coûter entre 90

et 170 millions d'euros à la collectivité, elle a comme d'habitude dénoncé la concurrence « déloyale » de la Chine et évoqué les investissements productifs que cela entraînerait en France, ainsi que les milliers d'emplois que cela permettrait de « créer » ou tout au moins de « préserver »... Elle a même osé parler de « patriotisme écologique »!

Loïc de Poix est sans doute satisfait de ces mesures, lui qui affirmait : « En attendant la démocratisation de cette énergie, nous avons besoin

d'aides du gouvernement pour tenir sur la durée. Pas les anciennes subventions qui tenaient lieu de placements financiers, mais une forme de protectionnisme »... Ce monsieur est à la tête d'un groupe international comptant plus de 2 500 salariés et d'une belle fortune familiale qui lui a permis de se hisser parmi les 500 Français les plus fortunés il y a quelques années. Nul doute qu'auprès du gouvernement ce pauvre patron trouvera de l'aide.

Correspondant LO

• Augmentation du prix du gaz

Le prélèvement sera mensuel, mais tout aussi scandaleux

C'est le PDG de Gaz de France Suez, Gérard Mestrallet, qui l'a annoncé : dorénavant, les modifications de tarifs concernant le gaz auront lieu, non plus tous les trimestres, mais tous les mois. Le but annoncé de ce changement est de rendre les hausses moins sensibles. Ce qui veut dire, incidemment, que ce sont bel et bien de nouvelles hausses qui sont envisagées.

D'ores et déjà, la prochaine augmentation est annoncée pour le 1^{er} février, et on nous dit qu'elle sera faible : moins de 1 %. Mais, même faible, elle viendra après celle de 2,4 % du 1^{er} janvier et de toutes les autres auparavant, et précédera les suivantes, les 1^{er} mars, 1^{er} avril et ainsi de suite! Même étalé, le prélèvement ne fera pas moins mal et il sera d'actualité pas

seulement chaque trimestre, mais douze fois par an.

Et ce n'est pas tout. Les compagnies gazières, GDF Suez en premier mais ses petits concurrents également, demandent que l'État revienne sur le montant des hausses de l'an dernier, car il avait limité les augmentations demandées par les sociétés gazières. Un recours

a été déposé devant le Conseil d'État, qui devrait se prononcer d'ici peu. Si, comme c'est probable, il donne satisfaction aux compagnies gazières, celles-ci pourront demander aux usagers un rattrapage rétroactif.

Le Conseil d'État ne s'apprête pas pour autant à imposer à GDF Suez de publier ses comptes, afin de savoir à

quel prix il achète effectivement le gaz qu'il revend et de combien au juste il gruge les consommateurs.

Mestrallet a en outre annoncé que les résultats nets de son groupe se situeraient, pour 2012, entre 3,7 et 4,2 milliards d'euros... grâce entre autres aux usagers du gaz.

A. V.

• SNCF

Nouveau train de hausses

La SNCF souhaite augmenter ses tarifs de 2,3 % et attend le feu vert du gouvernement. Si cette hausse est acceptée, le prix du transport en train aura augmenté de 14,5 % en cinq ans!

Et ce n'est pas fini, puisque le taux de la TVA sur les billets de chemin de fer devrait passer de 7 à 10 % en 2014. À ce rythme-là, prendre le train risque de devenir

un luxe. Ce qui n'empêche pas les incidents et les retards de se succéder à cause de la diminution du personnel dans tous les secteurs, et en particulier dans celui de l'entretien et du renouvellement du matériel.

En fait, s'il l'on parle toujours de TGV, il faut traduire le sigle par hausse des « tarifs à grande vitesse »!

• Pouvoir d'achat

Flambée des « premiers prix »

Chaque année depuis 2006, l'association de défense des consommateurs Familles rurales publie un Observatoire des prix. Il concerne trente-cinq produits de consommation courante (alimentation, hygiène corporelle, produits d'entretien...) dans trois catégories : marques nationales, marques de distributeurs ou premiers prix. Il est calculé à partir des relevés de prix effectués par les adhérents de l'association tous les deux mois dans les supermarchés, hypermarchés et magasins hard discount de trente-six départements différents.

Au cours de l'année 2012, les

prix de ces produits ont augmenté en moyenne de 3,5 % (alors que l'inflation était estimée par l'Insee à 1,3 %), atteignant leur niveau maximum depuis le début de l'Observatoire des prix, en 2006. Les « premiers prix » en particulier, qui concernent les familles les plus pauvres, ont fait un bond de 7,7 %!

Cette augmentation significative des produits de consommation courante s'ajoute à celle des loyers, du fuel, du gaz et de l'électricité... Et c'est ainsi que le pouvoir d'achat des familles de milieux populaires s'érode année après année.

Valérie FONTAINE



• Hébergement d'urgence

L'inaction du gouvernement



La Fédération nationale des associations d'accueil et de réinsertion sociale (FNARS) vient de publier son rapport annuel sur le fonctionnement du 115, le numéro d'urgence pour les personnes sans domicile. Pour elles, la situation est de plus en plus dramatique, d'autant que le gouvernement de gauche ne s'attaque pas davantage au problème que ses prédécesseurs de droite.

Les associations estiment que plus de 130 000 personnes sont sans logement en France. Le nombre de ceux qui ont recours au 115 ne cesse d'augmenter : en décembre, les demandes ont augmenté de 22 % par rapport à décembre 2011. Le Samu social, qui gère le 115, manque cruellement de solutions : 57 % de ceux qui ont téléphoné n'ont pas été pris en charge, un pourcentage en augmentation. La situation est particulièrement dramatique pour les familles, qui représentent désormais la moitié des demandes, mais auxquelles la réponse a été négative dans 64 % des cas, faute de structure adaptée.

En plus des lieux d'hébergement existant toute l'année,

en nombre insuffisant, l'État a certes ouvert un peu plus de places d'urgence pour la période hivernale que l'an dernier, mais leur nombre reste dérisoire : 19 000 au total dans tout le pays. À titre d'exemple, le Samu social de Paris a pu proposer 1 200 places en 2012 contre 1 100 en 2011. Ayrault a déclaré début novembre 2012 que le gouvernement mettait fin à la « gestion au thermomètre de l'hébergement d'urgence », le nombre de places ouvertes en hiver n'étant plus censé être lié aux évolutions de la température. Mais elles restent bien des places d'hiver, toujours trop peu nombreuses, et on ne sait pas combien d'entre elles resteront ouvertes à l'arrivée du printemps, il ne s'agit donc là que d'un léger renforcement du

dispositif hivernal.

La ministre du Logement, Cécile Duflot, a évoqué en septembre un budget de 50 millions d'euros pour « améliorer les conditions de logement d'urgence des sans-abri » mais, pour l'instant, l'hiver 2012-2013 ressemble à tous les autres. Elle doit annoncer le 22 janvier un plan pluriannuel sur le logement ; il n'y a pas plus à en attendre pour l'hébergement d'urgence que pour le logement en général, car son objectif est de créer 5 000 places supplémentaires ouvertes toute l'année... en cinq ans ! Autant dire une goutte d'eau au regard des besoins. Quant aux réquisitions de logements vides, on n'en a toujours pas vu la couleur.

Ce gouvernement, comme ceux qui l'ont précédé, n'a que de belles paroles à proposer aux dizaines de milliers de personnes qui, dans un pays parmi les plus riches du monde, sont obligées de dormir dehors.

Claire DUNOIS

• Dépenses de santé

Des économies sur le dos des malades

Le 9 janvier dernier, la presse titrait sur le « coup de frein historique sur les dépenses de santé » et le journaliste qui présentait le journal de 20 heures sur France 2, ce jour-là, parlait à ce propos de « bonne nouvelle ». Mais une bonne nouvelle pour qui ?

Le ralentissement de la progression des dépenses de santé – c'est de cela qu'il s'agit – sur un an, à fin novembre 2012, serait imputable essentiellement au recul des remboursements de médicaments, à celui des versements d'indemnités journalières de maladie, et à la faible croissance des dépenses de ville, c'est-à-dire des remboursements de visites chez le médecin.

Dans le premier cas, celui des médicaments, c'est la part croissante des médicaments génériques, en principe moins chers, qui expliquerait pour l'essentiel ce recul. Mais le fait qu'un nombre de plus en plus

grand de malades renonce ou reporte des soins, faute de ressources, n'y est certainement pas pour rien, comme il n'est pas pour rien dans la faible croissance des dépenses de visites médicales.

En ce qui concerne les indemnités de maladie, le recul est lié sans doute à la pression sur les médecins pour qu'ils ne donnent d'arrêts maladie qu'au compte-gouttes, mais surtout à une mesure de restriction décidée sous Sarkozy. Depuis le 1^{er} décembre 2010, en effet, le montant de l'indemnité journalière est calculé sur 365 jours au lieu de 360 jours auparavant. La mesure n'a pas été remise en cause par le gouvernement Ayrault, qui donc persiste et signe. Cela n'a l'air de rien, mais cela entraîne une baisse de 1,4 % du niveau des indemnités, soit une perte mensuelle de 20 euros pour un salarié qui touche dans les 1 500 euros brut par mois. On cherche en vain la « bonne nouvelle ».

Jean-Jacques LAMY

Valls refuse de libérer Georges Ibrahim Abdallah

Emprisonné depuis vingt-huit ans, Georges Ibrahim Abdallah s'était vu accorder une liberté conditionnelle en novembre 2012. Le parquet avait alors fait appel de cette décision.

Judi 10 novembre, donnant tort au parquet, la Chambre d'application des peines de Paris avait enfin autorisé la libération de ce militant communiste libanais des FARL (Fractions armées révolutionnaires libanaises), mais en la conditionnant à un arrêté d'expulsion du territoire qui devait obligatoirement être signé par le ministre de l'Intérieur avant le 14 janvier.

Or Manuel Valls, ministre qui se prétend socialiste dans ce qu'il est convenu d'appeler la patrie des droits de l'homme, a comme ses prédécesseurs obligé Abdallah à rester en prison en refusant de signer l'arrêté d'expulsion. Valls a cédé à la pression du gouvernement américain qui a une fois de plus exprimé son opposition à la libération d'Abdallah, sous prétexte que ce dernier « n'avait jamais exprimé le moindre remords pour ses meurtres »... qu'il n'avait pas pu commettre, étant donné qu'il

était déjà en prison lorsqu'ils ont été commis.

Georges Ibrahim Abdallah avait été condamné à la prison à vie pour complicité dans le meurtre de deux diplomates américain et israélien en 1986, la police ayant miraculeusement retrouvé à son domicile une arme qui l'incriminait, alors qu'il était déjà incarcéré ! En France, la durée incompressible d'une peine de prison est de dix-huit ans au maximum, mais toutes les demandes de liberté conditionnelle présentées par les avocats après dix-neuf années en prison ont été rejetées.

Plutôt que de rejeter sa demande de libération, le Tribunal de Paris a donc décidé de reporter sa décision au 28 janvier, dans l'attente de la signature de l'arrêté d'expulsion. Une manifestation de soutien à Georges Ibrahim Abdallah a déjà eu lieu à Beyrouth, devant l'ambassade de France. D'autres protestations pour demander sa libération devraient se tenir aussi en France.

Pour toute précision, le comité de soutien à Georges Ibrahim Abdallah peut être joint par mail : liberonsgeorges@no-log.org
Marianne LAMIRAL

Le gouvernement français marchand d'armes

Le ministre indien des Affaires étrangères a été accueilli à l'Élysée pour conclure plusieurs gros contrats avec des entreprises françaises. Entre autres achats coûteux, son gouvernement pourrait acheter 126 avions de chasse Rafale, qui coûtent tout de même 116 millions d'euros l'unité.

C'est donc sous le regard satisfait de Hollande et de Fabius, qui l'accueillaient, qu'un ministre du pays qui concentre le plus grand

nombre de pauvres de la planète s'apprête à dépenser des milliards dans le domaine de l'armement. Ce pays qui a dépassé 1,2 milliard d'habitants manque pourtant cruellement d'infrastructures sanitaires de base. Plus de 900 millions de personnes n'ont pas accès à l'eau courante sur leur lieu d'habitation. Et ce ne sont là que des aspects des innombrables difficultés de la population indienne.

Ce système capitaliste

d'un côté génère la misère et se moque des conditions de vie des peuples, de l'autre consacre 1 600 milliards de dollars par an dans le monde aux dépenses militaires ! Encore n'est-ce que la partie légitime et déclarée de ce trafic qui constitue le premier marché au niveau mondial. La France du « socialiste » Hollande n'est pas la dernière à en profiter

Stéphane FORT

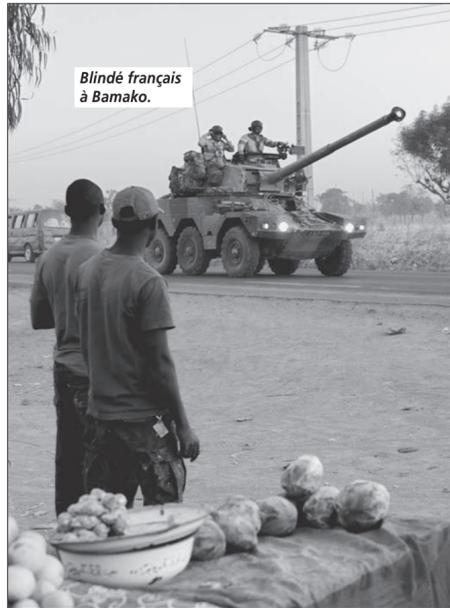
• **L'intervention militaire au Mali**

Troupes françaises hors d'Afrique !

Bien des habitants du Mali, ainsi que des Maliens vivant en France, espèrent peut-être que la décision d'intervention militaire du gouvernement français les protégera des bandes armées qui terrorisent la population du Nord au nom de Dieu. Ces fanatiques intégristes, abondamment armés depuis la chute du régime de Kadhafi et renforcés de mercenaires chassés de Libye, prétendent appliquer une « charia » destinée à renforcer leur pouvoir, par la peur, contre les habitants, et en particulier les femmes. Mais ce n'est pas des troupes françaises que la population peut attendre une réelle protection.

Cette opération Serval déclenchée le 11 janvier, même si elle est présentée officiellement comme un soutien à l'armée malienne dans son intention de s'opposer à la progression vers le sud des pick-up des bandes dites « djihadistes », n'est qu'une intervention militaire de plus, menée par l'impérialisme français dans ce qu'il considère comme sa zone d'influence. Et dans cette montée en nombre des militaires français présents sur place, venant de France ou déplacés depuis le Burkina Faso, Abidjan ou N'Djaména, jusqu'à représenter 2 500 ou 3 000 hommes, l'intérêt des populations locales n'a pas grand-chose à voir.

Depuis la fin de la



Blindé français à Bamako.

colonisation, toute la région est mise en coupe réglée par les grandes puissances, impérialisme français en tête, obsédées par la richesse de son sous-sol, en pétrole et en gaz souvent, ici en or, en fer et en uranium. Le pillage du sous-sol et du sol par les groupes capitalistes a pour corollaire une misère grandissante des villageois privés de terres, chassés par les conflits que se livrent les bandes armées qui prospèrent sur les miettes

tombées de la table des puissants. C'est cette situation qui génère le terreau où tentent de s'enraciner ceux qui prétendent, comme Aqmi ou Ansar Eddine, venger les habitants contre leur gré, en les soumettant à leur tour aux pillages et aux exactions. C'est cette situation que connaissent déjà certaines régions, de l'Afghanistan à l'Irak, auparavant dévastées par les guerres menées à leur population par les grandes puissances, au nom de leur « libération ». Quant au comportement des troupes dites « libératrices » vis-à-vis de

la population, elle ne vaudra peut-être guère mieux, à terme, que celle des actuelles troupes occupantes.

C'est peut-être dans un borborygme qu'Hollande engage les troupes françaises, et peut-être pour longtemps, aux côtés des troupes d'autres pays d'Afrique.

Il faut dire non à cette intervention militaire décidée par le gouvernement Hollande, et affirmer que les trusts et les soldats français doivent évacuer l'Afrique, où ils n'ont rien à faire.

Viviane LAFONT

Communiqué de Lutte Ouvrière

L'armée française est intervenue pour sauver le pouvoir récemment mis en place au Mali, avec pour raison invoquée de stopper l'avancée de la rébellion dans le nord du pays. Les intérêts des populations du nord comme du sud du Mali n'ont rien à voir avec les motivations invoquées par l'État français.

Le gouvernement français parle de s'opposer à l'instauration d'un « État terroriste », mais

ce n'est qu'un prétexte. Il se fiche bien de ce que peuvent vivre les populations maliennes, tant au nord qu'au sud du pays, et des exactions dont elles sont victimes de part et d'autre. Il est avant tout préoccupé de préserver l'ordre dans sa zone d'influence africaine. Car, non loin de la zone de conflit du Mali, se trouve le Niger, grand fournisseur d'uranium pour le trust français Areva.

Il s'agit une fois de plus

d'aller défendre les intérêts impérialistes français et de maintenir un ordre économique qui permet aux grands groupes français de piller ces pays.

Je dénonce cette intervention militaire, tout comme la présence des troupes françaises partout en Afrique: au Sénégal, en Côte-d'Ivoire, au Burkina Faso, au Tchad et à Djibouti.

Nathalie Arthaud,
le 12 janvier 2013

• **République centrafricaine**

Guerre et misère, produits de l'exploitation

La guerre qui déchirait depuis un mois la République centrafricaine a pour l'instant pris fin. Les rebelles du Séléka, une alliance regroupant différents mouvements, avaient mis en déroute en décembre l'armée centrafricaine complètement déliquescence. Ils ne s'étaient arrêtés qu'à proximité de la capitale, Bangui, face aux troupes d'autres pays africains, notamment le Tchad, appelées à la rescousse par le président centrafricain François Bozizé.

Une conférence regroupant les différentes parties, tenue à Libreville au Gabon sous l'égide de la Communauté économique des États d'Afrique centrale (CEEAC), vient d'aboutir à un accord entre Bozizé, les mouvements rebelles armés et l'opposition politique civile présente à Bangui. Le président Bozizé resterait en place jusqu'à la fin de son mandat en 2016. Son Premier ministre serait un membre de l'opposition civile, Nicolas Tiangaye, qui ne pourrait être révoqué. Mais rien ne dit que le président respectera tant soit peu les termes de l'accord, une fois le danger passé.

Comme toujours, les premières victimes de cette guerre

Les interventions africaines de l'impérialisme français

L'intervention militaire française au Mali, loin d'être exceptionnelle, fait de Hollande le continuateur des basses œuvres de l'impérialisme depuis 1960, époque à laquelle la plupart des colonies françaises d'Afrique au sud du Sahara ont acquis leur indépendance.

Quelle que soit la raison invoquée – intervention humanitaire, « défense de la démocratie », « lutte contre le terrorisme » – l'armée française intervient depuis plus d'un demi-siècle, non pour défendre les populations, mais avant tout pour être le gendarme du pré carré de l'impérialisme français. Ce pré carré, ce sont les territoires qu'il s'était réservés par la conquête coloniale, et les intérêts qui s'y attachent aujourd'hui encore pour les trusts, comme Areva et Total. Bolloré compte 70 sociétés implantées dans 35 pays d'Afrique, notamment pour le fret et la gestion des ports. Bouygues détient par exemple une place prépondérante pour les travaux publics en Côte d'Ivoire et a réalisé l'oléoduc transportant le pétrole tchadien vers le Cameroun. Eramet dispose de mines de manganeses au Gabon. Rougier a obtenu des concessions très avantageuses pour l'exploitation des forêts, etc. Les banques, elles aussi, prélèvent leur dîme

car, pour les capitalistes, il y a de l'argent à gagner dans les pays même les plus pauvres d'Afrique, y compris là où la population manque d'eau potable, de nourriture, d'hôpitaux et d'écoles, à condition d'être protégés par une dictature.

À la dictature du colonialisme a succédé celle des gouvernements des États indépendants, mis en place puis soutenus par l'armée française. C'est le cas au Cameroun, où Ahidjo fut installé en écrasant le soulèvement des paysans bamilékes.

Du Gabon à la Côte d'Ivoire...

On ne peut citer toutes les interventions de l'armée française en Afrique. Par exemple au Gabon, en 1964, le chef d'État Léon Mba, qui était arrivé au pouvoir par l'administration coloniale en liaison avec les exploitants forestiers, fut menacé d'un putsch. L'armée française intervint pour le soutenir en associant à la décision Pierre Guillaumat,

président de l'Union générale des pétroles (aujourd'hui Total). Omar Bongo, ancien agent des services secrets français, à l'époque directeur de cabinet de Mba, fut emprisonné par les putschistes, puis délivré par l'armée française. Il fut choisi par de Gaulle comme successeur de Mba à la mort de celui-ci en 1967. Quelques décennies plus tard, Sarkozy a fait le déplacement en grande pompe à son enterrement, en compagnie des représentants des trusts français. Omar Bongo n'avait pas cessé de défendre les intérêts de l'impérialisme français, lui permettant notamment d'installer une base militaire pour ses interventions au Tchad, au Cameroun, au Congo et également au Rwanda.

En Côte d'Ivoire aussi, Sarkozy était accompagné des représentants des principaux trusts présents dans le pays quand il se rendit en mai 2011 à la cérémonie d'investiture de Ouattara, que l'armée française avait appuyé contre son rival Gbagbo.

L'Afrique, arrière-cour de l'impérialisme

Au Tchad, les interventions militaires françaises se

sont multipliées pour soutenir les dictatures, de Tombalbaye à Déby. Des troupes y stationnent en permanence, prêtes à intervenir d'un bout à l'autre du continent, depuis ce pays qui occupe une position centrale.

Au total, quelque 6 000 militaires français sont basés en permanence dans les anciennes colonies françaises d'Afrique : Gabon, Côte d'Ivoire, Tchad, Djibouti,

Centrafrique, Sénégal, et de façon plus discrète au Burkina. Par ailleurs s'ajoutent les bases aux Émirats arabes unis, pour des intervention au large des côtes somaliennes. Des conseillers militaires français sont également présents dans d'autres pays.

C'est aujourd'hui au tour du Mali de subir une intervention de l'armée française, pas moins condamnable que les précédentes.

Jean SANDAY



La guerre pour les profits des trusts

Quand les pays impérialistes interviennent militairement, c'est d'abord pour préserver leurs intérêts, c'est-à-dire ceux de leurs capitalistes. L'Afrique en a fait la cruelle expérience depuis des siècles et, quels que soient les arguments avancés, c'est encore vrai aujourd'hui au Mali.

Dans toute cette région, les trusts des grandes puissances pillent depuis des années les richesses naturelles sans aucun profit pour la population.

La France est avant tout intéressée par les mines d'uranium d'Areva au Niger voisin, à Arlit et Akokan. Elles fournissent une grande partie du combustible utilisé dans les centrales nucléaires françaises. Les employés y vivent dans un camp retranché, sous la protection de gardes armés et des troupes nigériennes, ce qui n'a pas empêché sept d'entre eux d'être pris en otage en septembre 2010. Une nouvelle mine doit s'ouvrir à Imouramen.

Ce serait la deuxième du monde en importance.

Les compagnies pétrolières prospectent activement toute la zone, en particulier Total en Mauritanie. Au Tchad, d'où décolent les Mirage français, ce sont des compagnies américaines qui exploitent les puits de pétrole. Le Mali a une frontière commune avec la Côte d'Ivoire, tête de pont en Afrique pour des sociétés françaises, comme avec le Sénégal.

Il n'est donc pas question pour l'impérialisme français de laisser se développer une situation risquant de déstabiliser toute cette zone et de mettre en danger les chasses gardées des grands trusts.

Quant au Mali lui-même, son sous-sol a beau être beaucoup moins riche en ressources minières que d'autres pays du continent, il est quand même le troisième producteur d'or d'Afrique. Les mines sont exploitées par des multinationales sud-africaines et britanniques, avec le concours intéressé de Bouygues

pour les travaux d'excavation et d'extraction du minerai. Situées au sud-ouest du pays, loin de la zone des combats, elles n'étaient pour l'instant pas menacées. Mais l'avancée des rebelles vers Bamako aurait pu changer du tout au tout cette situation.

Ces ressources naturelles n'empêchent pas la population africaine de vivre dans la misère, les richesses qui en résultent allant remplir les coffres-forts des multinationales. Dans cette région d'Afrique où la France assume le rôle de gendarme du fait de son passé de colonisateur, elle veille à avoir un personnel politique à sa botte, maintient des bases militaires et profite évidemment de cette situation pour favoriser ses propres trusts. Le maintien de cet ordre injuste fonde depuis longtemps la politique de la France en Afrique, et aujourd'hui, comme toujours, la guerre n'est que la continuation de cette politique par d'autres moyens.

Daniel MESCLA

ont été les populations. Des pillages ont accompagné les mouvements de troupes et des dizaines de milliers de personnes ont été touchées. Des deux côtés on a enrôlé des enfants-soldats. À Bangui, les milices suscitées par le pouvoir s'en sont prises à la minorité musulmane, accusée d'aider les rebelles. Ces exactions se sont ajoutées à la misère chronique du pays, un des plus pauvres du monde bien que son sous-sol soit riche en diamants et qu'Areva y ait longtemps exploité un gisement d'uranium, depuis peu abandonné suite à la baisse des cours mondiaux.

Pendant toute cette crise la France, ancienne puissance

coloniale, a choisi de rester à l'arrière-plan malgré les appels à l'aide de Bozizé, ce qui ne l'a pas empêchée d'être discrètement à la manœuvre. Le dispositif militaire français à Bangui a été triplé à toutes fins utiles et porté à 600 hommes. Laurent Fabius est intervenu pour indiquer la marche à suivre, celle d'un compromis sous l'égide de la CEEAC. Mais ce sont les troupes de ces pays, Tchad, Congo, Gabon, Cameroun, qui ont établi la ligne de défense autour de Bozizé. Pour plus de sûreté, celui-ci a même fini par appeler des soldats sud-africains.

Il est difficile de dire quelle aurait été la politique des rebelles. Coalition hétérogène de groupes issus de précédentes rébellions, ils sont surtout unis par le désir de renverser Bozizé. Mais il est par contre clair que l'objectif des États africains, et derrière eux de la France, est avant tout de maintenir le régime en place, au nom de la

stabilité.

Le choix qu'ont fait les dirigeants français de mener une éventuelle guerre avec le sang de soldats africains, dans ce pays où ils ont aujourd'hui moins d'intérêts, n'empêche pas l'impérialisme français de porter une responsabilité écrasante dans la misère qui y règne et les guerres qui le ravagent à intervalles réguliers. Pendant toute la colonisation, il pillait sans vergogne ce qui s'appelait alors l'Oubangui-Chari puis, l'indépendance venue, soutint des dictateurs comme Bokassa, ancien sergent de l'armée française qui se fit proclamer empereur et offrait des diamants à Giscard d'Estaing. L'actuel président lui-même, François Bozizé, a conquis le pouvoir en 2003 avec l'appui des forces tchadiennes et l'assentiment de Paris. Le rôle que joue la France est toujours celui de gendarme de l'Afrique.

D. M.

• **Hollande en visite dans les Émirats**
Nouveau VRP, même marchandise

Accompagné d'une vingtaine de grands patrons, François Hollande a passé la journée du 12 janvier aux Émirats arabes unis. Le prétexte officiel était un forum international sur les énergies du futur, mais il s'agissait bien entendu de faire progresser les contrats ou les espoirs de contrats des grands groupes français dans ces pays pétroliers.

Total est en cours de négociation de concession, Dassault n'a pas renoncé à vendre ses Rafale et Areva ses centrales, Bouygues, Suez et Veolia sont sur les rangs pour des contrats géants d'assainissement de l'eau, etc.

Quoique se gargarisant facilement de droits de l'homme sur les tribunes

occidentales, les présidents français en visite n'ont jamais eu l'indélicatesse d'aborder ces sujets chez les clients. Non pas que la démocratie soit totalement absente de cette confédération d'émirats. On y vote même, mais les électeurs se limitent strictement à la minorité de nationalité émirate.

Pour les droits des travailleurs, c'est encore plus simple. Officiellement, il n'y a pas de travailleurs dans ces pays, il n'y a que des touristes venus du Pakistan, d'Iran, d'Inde et autres pays de misère, pour donner un coup de main sur les chantiers et les champs pétroliers. En tant que touristes, il est logique qu'ils ne soient logés que dans des baraquements provisoires et qu'ils n'aient aucun droit, même pas celui de circuler librement et surtout pas celui

de faire grève ! Quoi qu'il en soit de ces détails, les échanges commerciaux entre la France et les Émirats montrent un solde positif pour la France de 2,4 milliards d'euros. Le montant des investissements directs des quelque cinq cents entreprises françaises installées sur place et les bénéfices qu'elles retirent de l'exploitation des travailleurs locaux relèvent quant à eux du secret commercial. Tout cela fait que les relations entre les deux pays sont excellentes, et depuis longtemps. Sarkozy en son temps les a concrétisées par deux vitrines d'exposition permanentes, en sus de l'ambassade : une base militaire et une annexe du Louvre. Hollande continue dans la même veine.

Paul GALOIS

• Rhodia Belle-Étoile Saint-Fons (Rhône)

Un coup de semonce qui en appelle d'autres

Un million par jour de dividendes versés aux actionnaires du groupe Solvay-Rhodia, c'est ce que la direction a annoncé en décembre. Avec ça, ils ne risquent pas de se retrouver sur la paille ou de devoir se nourrir aux Restos du cœur.

La direction en veut toujours plus. Dans le secteur Polyamide (trois usines en France), la première usine touchée est celle de Belle-Étoile, avec dix-huit suppressions de postes de production sur deux ateliers en rassemblant deux salles de contrôle en une seule. Le secteur sud devrait être touché en cours d'année.

Après un moment de flottement dû aux fêtes, dès le vendredi 11 janvier en équipe du soir, les salariés des deux secteurs concernés ont commencé des débrayages reconductibles. Ils ont rassemblé une large majorité des ouvriers présents et continuaient lundi 14. C'était un premier coup de semonce pour montrer à la direction

que les salariés n'acceptent pas de travailler toujours plus, avec moins de monde et des conditions de travail dégradées.

Des affichettes fleurissent dans l'usine : « On vire les productifs pour arroser les parasites », « Qui soutient la compétitivité n'a qu'à démissionner », « Dix-huit suppressions d'emplois c'est dix-huit chômeurs en plus » et « Un emploi sauvé c'est une famille sauvagée ». Mais aussi : « La direction touche de l'argent public pour créer cinquante emplois sur Belle-Étoile. Où sont les emplois ? Rendez l'argent ! », allusion aux près de 621 000 euros versés par la Communauté urbaine de Lyon et le Fonds unique interministériel pour créer une ligne de production supplémentaire à Belle-Étoile.

Les salariés les plus conscients sont convaincus que cette première vague de débrayages doit en appeler d'autres, et avec l'ensemble des travailleurs de l'entreprise cette fois.

Correspondant LO



• Haribo – Uzès (Gard)

Crocodiles capitalistes

Jeudi 10 janvier, une centaine de personnes ont manifesté devant l'usine Haribo à Uzès, pour soutenir un militant CGT, délégué au CHSCT, menacé de licenciement. La direction l'accuse de vol de sachets de bonbons et aussi d'avoir ralenti les cadences sur certaines machines.

Plusieurs délégations d'usines étaient présentes, des ouvriers de l'usine Haribo de Marseille et de Fralib entre autres, ainsi que Philippe Poutou. Tous ont dénoncé l'attitude de la direction qui cherche un prétexte pour se débarrasser d'un militant qu'elle trouve gênant. Rendez vous a été pris pour le 22 janvier, où une entrevue avec la direction doit avoir lieu à l'inspection du travail.

Correspondant LO

Récemment, la direction Haribo a fêté ses quarante ans d'existence. Elle a rappelé sa position de leader du bonbon européen, les milliers de tonnes de bonbons qu'elle produit chaque année – grâce à des cadences de plus en plus difficiles à tenir, oubliée-t-elle évidemment de préciser – et ses excellents résultats financiers.

À cette occasion elle s'est dite fière que personne n'ait jamais réussi à découvrir sa recette de la fraise Tagada ni à la copier. Par contre, les dirigeants de Haribo savent très bien copier les méthodes patronales les plus malhonnêtes pour tenter de se débarrasser d'un militant.

Correspondant LO

• Lorient

Trois semaines de grève dans une étude notariale Les salariés sont passés aux actes

À l'étude notariale Brisset-Le Touze de Lorient, les conditions de travail, le non-respect des salariés et de leur convention collective ont provoqué un mouvement de grève, du jamais vu dans ce milieu. Il aura fallu plus de trois semaines de grève, du 17 décembre au 8 janvier, pour que la mandataire nommée par le tribunal de grande instance de Lorient daigne venir de Rennes dans les locaux de l'union locale CGT de Lorient, qui soutenait le mouvement, pour négocier un protocole de fin de grève.

Les grévistes n'ayant pu imposer le non-licenciement d'une salariée, ils ont choisi de s'en remettre aux Prud'hommes pour régler cette question, comptant que les nombreuses attestations en sa faveur permettraient de réparer cette injustice. Lundi 7 janvier, la mandataire a fini par céder sur tous les points revendiqués en début de conflit concernant les qualifications, les augmentations de salaires,

les congés dus, les frais kilométriques, le passage en CDI d'un CDD en grève ainsi que le paiement de la plupart des jours de grève. Mais les grévistes exigeaient aussi que la salariée licenciée bénéficie du même rappel de salaire depuis 2011 que ses camarades. La mandataire a alors claqué la porte et la grève a été reconduite le lendemain. Si bien que le procureur, responsable de la bonne

marque des études notariales et le président du tribunal de grande instance sont intervenus pour que soit signé un protocole incluant tous les salariés sans discrimination.

Mercredi 9 janvier, c'est donc applaudi par quelques militants de l'union locale CGT, après des années de harcèlement, de discrimination, que les huit grévistes ont repris ensemble le travail, fiers d'avoir relevé la tête, et ce, même si l'annulation non obtenue du licenciement laisse un goût amer à cette victoire.

Plus rien ne sera comme avant, disaient les grévistes, et une heure après la reprise, les deux notaires ont pu s'en rendre compte. L'un d'eux a fait

Correspondant LO

• ESAT Libourne (Gironde)

Les sales vœux de la direction

L'ESAT de Libourne (Établissement et services d'aide par le travail) emploie 115 salariés, travailleurs handicapés, plus une vingtaine d'encadrants. Il est composé de six services, qui interviennent pour diverses prestations, aussi bien pour des particuliers que des groupes industriels : taille de haie, blanchisserie ou encore fabrication de composants électriques. Une partie d'entre eux est ainsi occupée à la fabrication de pièces de transformateurs électriques pour le compte de Schneider Electric.

Avant les fêtes, les travailleurs de l'ESAT avaient déjà eu la mauvaise surprise de voir leur prime de Noël rabotée de 100 euros, pour se limiter à 30 euros. Mais la reprise leur en a réservé bien d'autres.

Ainsi les salariés travaillant sur la chaîne de production pour Schneider ont appris, en guise de vœux de bonne et heureuse année, l'augmentation des cadences. Alors que, jusqu'à décembre, l'atelier devait sortir 3 500 pièces par jour, il devrait en fournir 6 500 à présent. Cela semble impossible à beaucoup de travailleurs, et la dégradation des conditions de travail se fait déjà ressentir.

Mais comme une mauvaise nouvelle n'arrive jamais seule, ils ont appris, sans doute pour tenir le nouvel objectif, la suppression d'une de leurs deux pauses quotidiennes. Les salariés, soutenus par leur responsable d'atelier, ont refusé cette décision et ont pris leur pause comme d'habitude, ce qui a valu les réprimandes de la direction à leur responsable.

Cette reprise sous le signe de la productivité a touché tous les services de l'ESAT. Et bien sûr pas question qu'il y ait des recrutements et pas question que les salaires (530 euros et 600 euros par mois pour 35 heures de travail hebdomadaire, soit environ 4 euros de l'heure, deux fois moins que le smic) soient augmentés.

Si la direction entend justifier les salaires au rabais par le handicap, elle n'en a cure lorsqu'il s'agit d'aggraver les conditions de travail. Et si l'ESAT a pour vocation l'aide par le travail, on voit mal quel salarié pourrait se sentir « aidé » par de telles régressions.

Correspondant LO

• PSA Aulnay-sous-Bois :

Contre le projet de fermeture, Vive la grève !

Mercredi 16 janvier, en équipe du matin la grève a démarré à l'usine PSA d'Aulnay, paralysant toute la production. Les travailleurs, conscients qu'il n'y a vraiment rien à attendre des négociations avec la direction, ont décidé de se lancer dans la grève pour imposer leurs revendications au patron.

se prépare à transférer la production des voitures C3 d'Aulnay vers Poissy. Elle a prévu de redémarrer une équipe de nuit à Poissy le 11 février. Et elle espère dans la foulée réaliser les mutations d'Aulnay vers Poissy dans l'espoir de vider l'usine et d'affaiblir ceux qui combattent son plan. Et cela sans diminuer la production de C3, la voiture la plus vendue du groupe.

sont retrouvés à presque 200, le 15 janvier à midi dans une assemblée générale commune aux deux équipes pour voter le démarrage de la grève le lendemain. À cette assemblée, la détermination des ouvriers était palpable. Ils voulaient marquer un grand coup, faire une démonstration de force, d'autant plus qu'une réunion de négociations était prévue par

plus d'une centaine de grévistes venant du Ferrage et de la Peinture. C'est à plus de 300 qu'ils ont alors tenu leur première assemblée de grève pour organiser la suite et continuer à gagner des grévistes.

Dans un communiqué de presse, la direction a tenté de minimiser le succès de cette mobilisation. Mais des journalistes ont pu entrer dans l'usine



Cela fait des mois que plusieurs centaines de travailleurs se mobilisent contre le projet de fermeture de l'usine. Pendant ce temps, la direction a tenté de les lanterner avec des réunions de négociation cyniquement vides. En fait, PSA veut un plan de licenciements exemplaire, mais exemplaire dans le sens de ne rien céder aux salariés. Que ce soit sur la question du départ des anciens, sur les reclassements ou sur la prime de mutation, les propositions de la direction sont ridicules, souvent en dessous de ce qu'elle a proposé il y a deux ans en fermant l'usine de Melun.

En revanche, la direction

Dans ce contexte, depuis la rentrée de janvier, les travailleurs de l'usine discutent de la nécessité de faire grève avant les premières mutations internes et tant que la production de C3 est à Aulnay. En effet, en se mettant en grève avant le transfert de production, ils ont dans les mains un de leurs moyens de pression sur la direction. Les partisans de la grève ont cherché à entraîner le maximum d'ouvriers qui jusque-là hésitaient encore à se lancer dans la lutte, espérant qu'il sorte quelque chose des négociations.

De réunions en discussions individuelles, les travailleurs se

la direction le jeudi 17 janvier.

Les travailleurs ont aussi commencé à organiser leur mouvement. Bien des ouvriers qui ont participé aux grèves de 2005 et surtout de 2007, ont appris à diriger leur propre grève, à s'organiser pour faire vivre la grève, pour faire des collectes aux autres entreprises, etc. Cette expérience va être précieuse dans les jours à venir.

Mercredi matin, 16 janvier, dès le début de l'équipe, les grévistes ont tourné dans les différents secteurs. Au Montage, ils se sont rassemblés à 200 au bout de la chaîne dont ne sortait plus aucune voiture. Ils ont été rejoints très vite par

pour constater d'eux-mêmes que la grève était massive. Et quand la direction a voulu les faire sortir, ce sont les grévistes qui ont voté pour le respect de la liberté de la presse.

Ainsi, la détermination des grévistes a permis d'entraîner des travailleurs qui ne se mobilisaient pas ces derniers temps. La grève rencontre le soutien chaleureux des quelque 400 intérimaires présents dans l'usine. Elle a continué avec l'arrivée de l'équipe d'après-midi, bloquant toute production, et ne fait donc que se renforcer.

Cela fait des mois que la direction de PSA ment sur ses projets et croit pouvoir jeter les travailleurs à la rue sans rien, ouvrant la voie à d'autres attaques du patronat dans son ensemble. Mais depuis le début les travailleurs d'Aulnay refusent de baisser les bras. La lutte vient de franchir une nouvelle étape. Par leur détermination et leur combativité, les travailleurs peuvent obliger ce patron arrogant et trop sûr de lui à reculer.

Correspondant LO

• Résultats PSA-Peugeot-Citroën

L'art d'assaisonner les chiffres

Sur toute l'année 2012, qui succède à une des meilleures années de vente pour le groupe PSA, les résultats commerciaux font apparaître une baisse des ventes de 584 000 véhicules. Mais ce sont des raisons politiques qui expliquent l'essentiel de cette baisse.

Les pouvoirs publics ont interdit à PSA de vendre des véhicules en Iran, sous prétexte d'embargo contre ce pays. En 2011, celles-ci représentaient 458 000 véhicules. Sans cette interdiction de vendre à l'Iran, les ventes mondiales de PSA n'auraient baissé que de 3,7 % par rapport à 2011. C'est-à-dire pas grand-chose.

Présenter les chiffres est tout un art : par exemple, en décembre, la baisse annoncée des constructeurs français, Peugeot et Renault, était de 14,6 % par rapport au même mois de 2011 qui comptait deux jours ouvrables de plus. En comparant à nombre égal de jours ouvrables, la baisse n'est plus que de 6 %.

C'est dire que, quoiqu'ils en disent, les constructeurs ne sont pas à plaindre. D'ailleurs, PSA se réjouit que « le second semestre s'inscrit en progression par rapport à l'année précédente » et se vante même que « Peugeot est leader du segment des citadines (B), grâce au succès du lancement de la nouvelle 208 ».

Pour Citroën, la C3, produite à Aulnay-sous-Bois que PSA veut fermer, est la voiture la plus vendue de la marque ! « Cette nouvelle année sera riche, avec notamment l'arrivée de nouveaux modèles en points de vente » affirme PSA. Riche pour les actionnaires, c'est sûr !

Car au-delà des constructeurs automobiles, il y a les actionnaires comme la famille Peugeot qui a tiré une immense fortune de la production automobile. Et elle peut compter sur le gouvernement. Celui-ci est capable d'intervenir dans les affaires commerciales de PSA en lui interdisant de vendre à l'Iran. Par contre il refuse d'intervenir dans les affaires sociales du groupe en se taisant, malgré l'aggravation du plan de suppression d'emplois, dont le nombre est passé de 8 000 à 11 200.

Ce silence ne l'empêche pas d'ouvrir les cordons de la bourse en faisant cadeau à PSA de 72 millions d'euros par an au titre du crédit d'impôts du pacte de compétitivité de Hollande.

E. H.

PSA se prend un Porte dans le nez

20 000 euros de l'heure. C'est ce que PSA se proposait d'offrir à l'humoriste Didier Porte pour qu'il réalise un clip de publicité à sa gloire. Une vingtaine d'heures de travail, selon l'humoriste, pour une rémunération de 340 000 euros proposée au départ, avec possibilité de négocier, jusqu'à 400 000 euros. Pour un groupe qui

« brûle » paraît-il des dizaines de millions de « cash » par mois, qui se prépare à supprimer 11 000 postes, et qui depuis des années oblige les ouvriers à porter des gants de protection lavés plutôt que d'en fournir des neufs, au nom des sacro-saintes économies, ce n'est pas si mal !

Didier Porte, scandalisé non seulement par

l'indécence de la somme, mais aussi par le fait que la proposition émane d'un groupe qui s'appête à fermer une usine, a refusé l'offre.

Cela s'appelle la solidarité, et le refus de se vendre. Mais ça, on ne peut pas demander à un patron de le comprendre !

Correspondant LO

• À la SNCF

• Régions Aquitaine et Poitou-Charentes

Les contrôleurs en grève

Les contrôleurs SNCF des régions Aquitaine et Poitou-Charentes sortent de sept jours de grève. Une fois de plus, la grande presse n'a retenu que la gêne occasionnée aux usagers sans rien dire des motifs du mouvement. Pourtant les conditions de ces salariés expliquent largement les difficultés que rencontrent quotidiennement les voyageurs, comme le manque de places, les retards, l'absence de personnel pour les renseigner ou pour aider les personnes en difficulté.

Bien évidemment, le manque de personnel est à l'origine de ces dysfonctionnements et de ce stress.

Concrètement, une dizaine de contrôleurs ont été victimes de sanctions alors que, même d'après la réglementation, ils avaient le droit de refuser l'horaire qu'on voulait leur imposer. Le manque d'effectif amène la

direction à refuser des congés, quelles que soient les urgences évoquées. Elle va même jusqu'à imposer un seul contrôleur là où les consignes de sécurité en imposent deux; elle fait rouler des TER sans contrôleur, etc. Bref, à l'image du patronat, la direction de la SNCF s'assoit sur les règles légales et de sécurité, maniant le bâton pour faire plier le personnel.

Et pour diviser les travailleurs, la directrice de Bordeaux maintient une organisation séparée: d'un côté les contrôleurs qui ne font que du TGV et de l'autre ceux qui font les TER et les trains Intercités. Il y a des primes plus élevées et peu d'incidents pour les uns; et pour les autres, en particulier sur les Intercités, il y a des primes bien plus basses et énormément d'incidents: manque de places, retards, pannes de matériels et le mécontentement des voyageurs qui va avec.

Les contrôleurs revendiquaient donc la levée des sanctions, des embauches, et la

«mixité», c'est-à-dire que tous les contrôleurs puissent faire tous les types de train. Pour le moment ils ont obtenu la levée de la presque-totalité des sanctions, vingt-quatre embauches et, en partie seulement, le rétablissement de la «mixité»; en partie, car les conditions imposées sont telles que les possibilités restent limitées.

Si les camarades sanctionnés seront remboursés de leur journée de salaire perdue, les postes créés, tout en étant les bienvenus, ne résoudront qu'une petite partie des difficultés des 600 contrôleurs que compte cette région SNCF. Quant à la division des contrôleurs, sous prétexte de compétences, elle perdure malgré la brèche ouverte.

Les contrôleurs se sont fait respecter, mais il reste encore du chemin à faire pour en finir vraiment avec le manque de personnel et l'arbitraire qui en découle et que subissent la plupart des cheminots.

Correspondant LO

• En région Bretagne

Face à la surcharge de travail, il faut des embauches!

Dans la région Bretagne de la SNCF, alors que la fréquentation et le nombre de trains explosent, les effectifs diminuent, passant en quelques années de 4 200 à 3 700. Les contrats précaires sont monnaie courante. En gare de Rennes, plusieurs dizaines de travailleurs enchaînent les CDD.

Des centaines de postes ont été supprimés, ou sont en passe de l'être, au Fret ou au Technicentre industriel. Plus de 120 cheminots dont le poste a été supprimé ont été affectés à l'EME, qui constitue une sorte «d'agence pour l'emploi» interne à la SNCF. La SNCF les utilise comme bouche-trous et les déplace de mission en mission sans les affecter à un poste. Elle cherche même à se débarrasser de ceux qu'elle considère comme trop vieux, trop malades ou trop abîmés par le travail.

Pourtant, du travail il y en a. Quel que soit le secteur, il manque du personnel et il

faut toujours en faire plus.

La SNCF remet constamment en cause les plannings, au Triage, au Contrôle ou à la Conduite, en prenant prétexte des jours fériés ou des travaux sur les voies. Avoir une réponse pour des congés est devenu de plus en plus difficile. Alors, les raisons de s'insurger s'accumulent. À Saint-Brieuc, pendant les fêtes, des travailleurs ont fait grève pour réclamer du personnel et l'amélioration de leur planning. Ailleurs, comme à Rennes, des conducteurs, mécontents des horaires au gré du patron, ne viennent pas au travail certains dimanches, se portant grévistes. Sur Brest et Quimper, c'est en novembre que les conducteurs de trains avaient fait plusieurs jours de grève et obtenu des postes.

Le mécontentement reste diffus et il faudra être de plus en plus nombreux à agir et décider collectivement pour nos conditions de vie et de travail.

Correspondant LO

• Hôpital Édouard-Herriot – Lyon

Engorgement des urgences

Pendant les fêtes de fin d'année, l'accueil des patients aux urgences de l'hôpital Édouard-Herriot (Hospices civils de Lyon) a été très difficile. Ce service n'a pas désempli avec, en moyenne chaque jour, une cinquantaine de malades allongés sur des couchettes disposées à la queue leu leu dans les couloirs.

Déjà en 2009, la situation catastrophique du service avait amené le personnel à se révolter. Suite à cette grève, la direction avait créé une unité de courte durée de vingt lits pour les patients en attente de transfert. Mais aujourd'hui cette unité de dégagement ne suffit plus, il manque toujours plus de lits, en particulier dans les périodes de vacances.

Pour permettre aux patients d'être plus au calme, il a donc fallu créer un semblant d'unité de courte durée dans un coin du service, mais sans effectif supplémentaire, ce qui fait que ces malades n'ont pas pu être lavés pendant plus de 48 heures. De même, les repas n'étaient pas prévus et seuls les patients

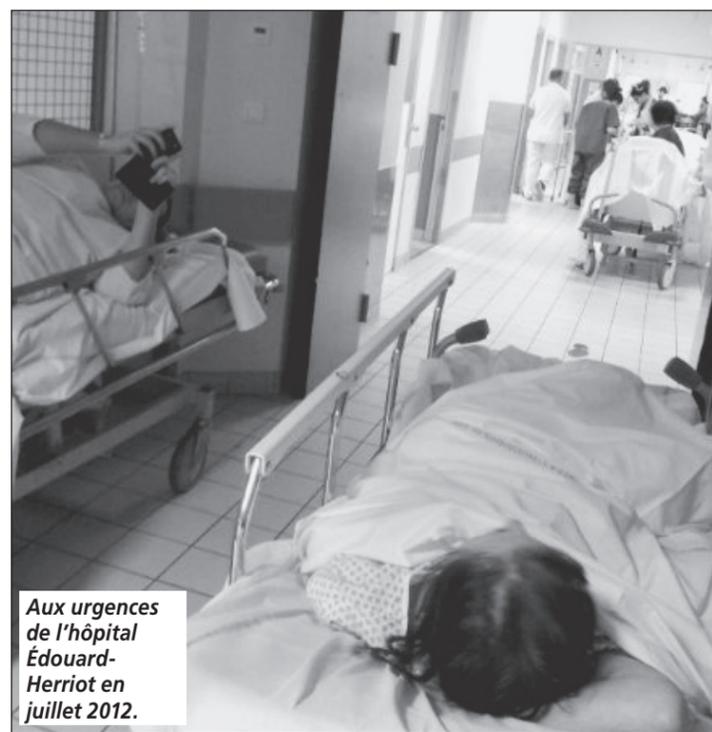
diabétiques ou les personnes très âgées ont pu s'alimenter, les autres n'ont dû compter que sur les familles.

Le 2 janvier, le nouveau directeur des Hospices civils de Lyon est venu visiter le service, et le personnel en a profité pour inciter les familles à l'interpeller, ce que certaines n'ont pas hésité à faire. Une d'entre elles, scandalisée par les conditions d'accueil, a même prévenu France 3. En effet, la mère de cette famille, âgée de plus de 80 ans, est restée plus de cinq jours avec une fracture avant de pouvoir être opérée, ce qui

se produit régulièrement, car il n'y a plus suffisamment de blocs opératoires disponibles. Au nom de la rentabilité, les blocs d'urgences qui ne fonctionnaient pas à plein ont été fermés ou bien sont utilisés pour des interventions classiques. La directrice de l'hôpital, sollicitée par France 3, a promis un avenir meilleur... d'ici à 2018!

Eh bien, il ne faudra pas attendre 2018 pour que les réactions de mécontentement des usagers et du personnel de l'hôpital se multiplient!

Correspondant LO



Aux urgences de l'hôpital Édouard-Herriot en juillet 2012.

• Hôpital Femme-Mère-Enfant – Lyon

Une situation inhumaine et révoltante

La consultation d'ophtalmologie de l'hôpital Femme Mère Enfant d'Édouard-Herriot est fermée depuis fin décembre car, depuis le mois d'avril 2012, le médecin ophtalmologue de ce service est parti, et il est sans succession. Si les prises en charge les plus

urgentes ont été assurées, depuis pratiquement un an il n'y a plus de suivi des enfants. Certains n'ont pas été revus, au risque de voir leur pathologie s'aggraver de manière irrémédiable, d'autres ont dû partir à Paris pour être opérés.

Le service va certes rouvrir

dans un autre hôpital, mais sans pouvoir assurer toutes les consultations indispensables aux enfants. Et consulter un spécialiste en cabinet de ville nécessite des délais d'attente très longs, et en plus coûte très cher du fait des dépassements d'honoraires.

Les différentes réformes subies par les hôpitaux publics étaient censées offrir une meilleure offre de soins aux malades. On voit ce qu'il en est dans la réalité: une fois de plus, ce sont les classes populaires qui en font les frais.

Correspondant LO

• Groupe Renault

7 500 suppressions d'emplois annoncées

Le 15 janvier, lors de la sixième rencontre qu'elle avait planifiée avec les organisations syndicales, visant à les amener à signer un accord dit « de compétitivité », la direction du groupe Renault a annoncé son intention de supprimer 7 500 postes en France d'ici à la fin 2016 : 2 000 dans l'ingénierie, 1 300 dans le tertiaire et 4 200 dans les usines. Elle compte ainsi diminuer de 12 % la masse salariale et faire, sur la période, 400 millions d'euros d'économies sur les frais fixes.

L'annonce a provoqué une

vive émotion chez les salariés de Renault, d'autant plus qu'ils se sont déjà mobilisés contre le projet d'accord que la direction tente de faire signer aux confédérations.

Un appel à la grève avait déjà été largement suivi le 10 janvier en particulier à Flins, Cléon, Sandouville où 400 travailleurs ont débrayé pendant une heure, et au Mans où ils ont été près de 400 à débrayer au changement d'équipe.

Dans la continuité de l'accord imposé en décembre dans les usines d'Espagne qui,

notamment, prévoit de diminuer de 27,5 % le salaire des futurs embauchés par rapport au salaire actuel, le PDG Ghosn espère obtenir un accord de flexibilité en tous sens et de baisse des « coûts » des travailleurs des usines françaises. Les suppressions d'emplois annoncées le 15 janvier représentent une pression supplémentaire sur les travailleurs de Renault pour les faire plier devant les attaques patronales. Mais ceux-ci ne sont pas décidés à se laisser faire.



Lors du débrayage du 10 janvier à Flins.

• À Cléon

Travailler plus pour gagner moins, c'est non !

Lors de sa réunion sur le temps de travail, le 9 janvier la direction du groupe a annoncé sa volonté d'augmenter le temps de travail dans tous les sites Renault.

Pour l'usine de Cléon, le temps de travail passerait de 1 460 à 1 603 heures de travail par an, et cela se ferait en supprimant d'un seul coup 21 jours de RTT.

D'autres dispositions sont avancées, mais dans les réunions de secteurs, la hiérarchie se garde d'en faire de la publicité. Il est question, notamment, d'instaurer des samedis de travail obligatoires dans des périodes dites de haute production. D'ordinaire, dans l'usine, les samedis travaillés se font au volontariat.

Jeudi 10 janvier, un

débrayage à l'appel de la CGT et, pour une fois, de FO a réuni 660 travailleurs en assemblée générale. Les grévistes étaient deux fois plus nombreux que lors d'un précédent débrayage contre le projet de la direction, à la fin du mois de décembre.

La suppression des 21 jours de RTT, autrement dit une augmentation d'un mois de travail effectif par an, a créé dans l'usine une vive émotion ; c'était même une douche froide pour la majorité des salariés. Après l'annonce de la mobilité obligatoire entre sites, l'appropriation des différents compteurs temps par la direction, cela choquait bien des travailleurs.

La semaine suivante, une autre réunion de « négociation » devait discuter de l'ingénierie, c'est-à-dire de l'emploi de tous les salariés qui travaillent

dans la conception, les études, la recherche, etc. La CGT, seule, a appelé à cette occasion à une assemblée générale, le mercredi 16 janvier, au lendemain de la rencontre. Mais déjà bien des travailleurs, conscients qu'il faudra en découdre, annoncent leur intention de monter le ton le 23 janvier, après la nouvelle réunion patrons-syndicats sur les salaires, censée pour la direction clôturer des semaines de rencontres sur l'accord de compétitivité.

Beaucoup savent bien que, pour la faire renoncer à ses attaques sans précédent, des débrayages d'une heure ou deux ne suffiront pas et qu'il leur faudra entraîner le maximum de leurs camarades à s'engager dans une réelle épreuve de force.

Correspondant LO

• À Flins

contre les attaques de la direction

Débrayage massif

À l'usine Renault de Flins, le jeudi 10 janvier, plus de 800 travailleurs se sont rassemblés durant les deux heures de débrayage organisées dans chaque équipe de jour ainsi que dans celle de nuit. Auparavant, le 12 décembre, un précédent débrayage avait connu déjà presque autant de succès. La trêve des confiseurs n'aura donc pas éteint le mécontentement des travailleurs, au contraire.

Dans plusieurs secteurs de l'usine, le travail venait à peine de reprendre après la pause des fêtes. Mais le débrayage, à l'appel cette fois de la seule CGT – ce qui n'a pas empêché des militants d'autres organisations syndicales de s'y joindre –, était visiblement déjà programmé dans les têtes. Plusieurs centaines de présents aux rassemblements avec prise de parole, y compris des travailleurs de la qualité, de la maintenance et d'autres services, cela a été ressenti par tous comme une réussite, et il suffisait de voir la tête des différents responsables de l'usine pour s'en rendre compte.

La direction de Renault, imperturbablement, poursuit son projet d'accord dit de compétitivité, qu'elle voudrait voir signé dans les semaines à venir par les organisations syndicales. Le 9 janvier, veille du débrayage, les directions syndicales rencontraient pour la cinquième fois les patrons de Renault à ce sujet.

Le projet de Renault, sous prétexte de compétitivité, est une attaque d'envergure contre les salariés. Principalement, la direction voudrait rendre obligatoire la mobilité intersites et les obliger à aller travailler, selon son bon vouloir, dans d'autres usines du groupe. Elle voudrait également rallonger le temps de travail, qui passerait à 1 603 heures... pour le même salaire, ce qui équivaldrait à treize jours de travail gratuit par an ! Il serait question aussi pour les patrons de remettre la main sur des journées de RTT ou de formation, utilisées auparavant par les travailleurs pour se constituer des congés.

La direction, dans une véritable provocation, a annoncé une remise à plat d'une bonne partie des heures travaillées et capitalisées dans différents compteurs de temps, changement que beaucoup ressentent comme un vol pur et simple. En effet des milliers de travailleurs, chez Renault, possèdent des compteurs individuels

bien remplis, représentant de 50 à 200 jours de congés à prendre ! Autre aspect de la politique de réduction des salaires : Renault voudrait ne plus payer les heures supplémentaires qu'à 10 % et non à 25 % comme auparavant.

La mesure la plus énorme reste celle annoncée dès le départ des « négociations » : organiser les usines de production du groupe en deux pôles géographiques au sein desquels les salariés devraient se déplacer, au bon vouloir de la direction, pendant des périodes de plusieurs mois, jusqu'à 150 kilomètres de leur usine, avec pour tout dédommagement une prime d'un demi-mois de salaire brut tous les semestres.

Ces attaques sont réalisées sous le prétexte de ramener le coût de cinq sites à celui de deux, en tentant de n'en fermer aucun... pendant la durée de l'accord, soit trois ou quatre ans. Effectivement, les patrons n'auraient, avec ce système, même pas besoin de fermer de site, il leur suffirait d'envoyer les salariés ailleurs et, comme le dit un travailleur de Flins, « de fermer la lumière en partant ».

Alors que la direction espère boucler son plan courant février, de nombreuses discussions ont lieu entre travailleurs. Pourquoi faudrait-il travailler plus alors qu'on leur dit tous les jours que les voitures ne se vendent pas ? Pourquoi faudrait-il aller travailler à 100, 150 kilomètres de chez soi ou plus, alors qu'à Flins on peut fabriquer des voitures ? Pourquoi faudrait-il travailler plus, alors que Renault engrange des profits records depuis des années ?

Autant de questions qui traduisent l'inquiétude et le mécontentement. En débrayant massivement, les travailleurs de Flins ont montré à la direction qu'ils ne sont pas prêts à laisser passer cette attaque.

Correspondant LO

• Allis (Falaise, Calvados)

Non à la fermeture !

En décembre, à l'usine Allis de Falaise, en guise de cadeau de fin d'année sans doute, le patron a annoncé son intention de fermer l'usine début 2013. Cela a suscité l'indignation des salariés et plus généralement de la population. Il faut savoir qu'Allis est l'ancienne Normandie plats cuisinés, rachetée en 2009 par le groupe Alliance, qui n'a gardé que 86 des 166 salariés.

Le patron, Parry, avait touché 366 000 euros de « prime d'aménagement du territoire » en échange de la promesse de créer 36 emplois, promesse bien évidemment non tenue. Et quatre ans après, sous prétexte qu'une des productions de l'usine serait moins rentable et aurait perdu un client, il veut la fermer. Mais, de son propre aveu, les autres productions

sont rentables. Le patron veut juste économiser frais et main-d'œuvre en concentrant la production sur les autres sites du groupe, quitte à en surexploiter les travailleurs. Alliance est d'ailleurs un groupe qui marche, actionnaire de Bigard entre autres.

La population ne l'entend pas de cette oreille : une manifestation a déjà eu lieu lors d'un

marché en décembre, et cela a marqué dans la ville. Des débrayages, une intervention au conseil municipal ont permis de faire entendre la colère des travailleurs. Face aux discours vagues des élus promettant une rencontre avec le patron, ils rétorquaient que « du boulot, il y en a », et « nous, nous sommes prêts à travailler ».

Pour l'instant, les représentants du personnel ayant refusé de discuter le plan, la procédure est un peu différée. Mais de toute façon les travailleurs ne comptent pas en rester là : ils n'est pas question de laisser faire ces fabricants de chômage

Correspondant LO

• General Electric – Belfort et Bourogne

Emplois, salaires et... dividendes : ça ne tourne pas rond !

Début janvier, c'est par les journaux locaux que les travailleurs de General Electric de Belfort et Bourogne, qui fabriquent des turbines à gaz, ont entendu parler d'un projet de la direction de supprimer 200 emplois, essentiellement parmi les 1 200 techniciens, ingénieurs et cadres, sur un effectif total actuel d'environ 1 870 CDI.

Si, dans un premier temps, la direction n'a officiellement ni confirmé ni démenti, elle a dit « être en ce moment dans une situation difficile et travailler pour y faire face ». Le prétexte est que le carnet de commandes, dans plusieurs mois, serait plus maigre.

L'amaigrissement des effectifs, lui, a déjà commencé depuis un certain temps : presque 200 CDI de moins en trois ans à cause des départs « naturels », ou départs en préretraite amiante non compensés, ou faisant suite à un accord sur la pénibilité. Et il faut ajouter les dizaines d'intérimaires et de prestataires renvoyés.

La situation prétendument difficile dont parle la direction,

c'est aussi un serrage de vis à tous les niveaux. Dans les ateliers, et les bureaux, il faut produire toujours plus vite. Des cadres ont été licenciés récemment pour de prétendues fautes. Dans le même temps, c'est le travail qui doit être fait en urgence, dans ces mêmes bureaux, sans raison de délai apparente. Dans les ateliers de Belfort, en particulier, des bruits circulent que de nouveaux intérimaires doivent être embauchés pour faire face à un pic de charge.

Pour les salaires, la ceinture a aussi été resserrée d'un cran. Dans les ateliers de Bourogne, il y a eu des débrayages en décembre car une prime de fin d'année qui se montait

à 1 000 euros brut jusque-là a été diminuée de moitié, et distribuée aux seuls ouvriers et techniciens. Les négociations annuelles pour les salaires démarrent prochainement et il faudra sûrement plus que quelques débrayages pour que des augmentations conséquentes soient accordées, dans la même proportion par exemple que celle des dividendes. En effet les actionnaires ont prévu d'augmenter leurs dividendes de 12 % en 2012 : ceux-ci se montent à des millions de dollars.

« Travailler », pour la direction, c'est priver de travail et de salaire une partie des salariés dont c'est la seule richesse. Et permettre aux actionnaires de General Electric Company, cet énorme conglomérat autant financier qu'industriel, d'encaisser des dividendes de plus en plus élevés !

Correspondant LO

• Technicolor – Rennes

Développement... de la baisse des emplois

À Technicolor Rennes, la direction a fait l'an dernier un chantage à l'emploi et à la compétitivité pour obtenir des salariés neuf jours de travail en plus par an, pour le même salaire.

Début 2012, elle avait présenté un plan de licenciements qui prévoyait 44 suppressions de postes à Rennes, sur 125 en France et 600 dans le monde. Fin mai, elle a proposé de renoncer à tout licenciement « contraint » en échange de l'acceptation par l'ensemble du personnel de la suppression de neuf jours de RTT. Elle a aussi expliqué sa proposition par son souci de « pérenniser » l'avenir du centre de Rennes, où elle avait déjà licencié plus de 130 personnes deux ans auparavant. Elle a soumis son projet à référendum et obtenu un oui de deux tiers des travailleurs du centre.

Elle a donc supprimé neuf jours de RTT en juin et, dans la foulée, elle a distribué 0 % d'augmentation à la

quasi-totalité du personnel, toujours au nom de la compétitivité. Sur les 44 suppressions de postes qu'elle annonçait initialement, elle a obtenu 34 « départs volontaires », qui n'en sont pas moins des licenciements. À cela il faut ajouter la suppression des deux tiers des 130 postes de prestataires existants début 2012 et la vente d'un service de 35 personnes. Soit une diminution du nombre total d'emplois d'au moins 150 postes sur un an, ramenant les effectifs totaux en dessous de 600 postes.

Quant à l'avenir, les travailleurs le perçoivent toujours aussi incertain, malgré l'inauguration en grande pompe du nouveau « campus » où la direction a déménagé l'ensemble du personnel en octobre, inauguration en présence du PDG du groupe et du ministre Jean-Yves Le Drian et où chacun a loué les mérites du crédit impôt-recherche pour développer la compétitivité et... l'emploi !

Correspondant LO



• Auchan

Une caissière face au géant

L'affaire a de quoi révolter : une caissière en poste depuis douze ans s'est vue licenciée, en mars dernier, par son magasin Simply Market de Saint-Germain-en-Laye pour avoir fait une erreur de virgule sur un bon de réduction. Faute impardonnable, elle a octroyé à une cliente un bon de réduction de 60 euros au lieu des

60 centimes d'euro généreusement accordés. Le fait que la cliente concernée, horrifiée d'apprendre le licenciement de la caissière, ait immédiatement proposé de rembourser le magasin, n'a pas ému la direction. Elle a, contre vents et marées, poursuivi la procédure de licenciement, avançant que la caissière avait commis en 2008

une précédente erreur d'un montant faramineux de trois euros.

Cette caissière a, circonstance aggravante pour la direction, le défaut d'être handicapée, donc plus difficilement licenciable ; du coup, cyniquement, la direction a avancé une faute grave et prétendu que la caissière lui

avait consciemment porté préjudice.

Les magasins Simply Market dépendent du groupe Auchan, qui affiche en 2012 un chiffre d'affaires de 22,4 milliards d'euros et qui enrichit d'année en année la famille Mulliez. La caissière, lors de son entretien préalable à licenciement, a fait valoir que

l'erreur pouvait être « humaine ». En regard du chiffre d'affaires de cette famille, elle est plus qu'humaine, c'est une infime larme dans un océan de profits.

L'employée attaque aux Prud'hommes et réclame 40 000 euros de dommages et intérêts. Ce ne serait que justice.

Aline URBAIN

• La Poste

L'accord-cadre vers la signature ?

Une caution aux suppressions massives d'emplois

Après des mois de palabres avec les organisations syndicales, la direction de La Poste a annoncé fin décembre qu'elle mettrait à la signature pour le 21 janvier l'accord-cadre qu'elle avait concocté.

Sur les trente pages de ce texte, l'essentiel tient en une ligne : La Poste annonce qu'entre 2012 et 2014 elle devrait embaucher 15 000 personnes. Il s'agit là d'un faux-semblant, car dans le même temps il y aura au minimum 30 000 départs (principalement en retraite). Le texte revient donc à faire cautionner la suppression d'au moins 15 000 postes, ce qui ferait de cette société anonyme (c'est son statut aujourd'hui) intégralement contrôlée par l'État le premier licencier du pays. Et c'est bien cela la réalité.

Il est d'ailleurs bien difficile de mesurer l'ampleur des suppressions d'emplois réellement envisagées. Les 10 000 départs annuels, compensés par seulement 5 000 embauches, étaient déjà la norme officielle en 2011. C'est cette hémorragie permanente des emplois qui a fait tomber les effectifs totaux de l'entreprise et de ses

filiales largement en dessous des 300 000 salariés qu'elle regroupait il y a encore quelque temps. Et La Poste, si prolix sur ses ambitions prétendument sociales, fait le grand silence sur le chiffre à venir des effectifs, et donc sur l'importance des suppressions d'emplois qu'elle compte réaliser.

Les réorganisations repartent de plus belle partout, à la distribution, dans les bureaux de poste comme dans les services financiers. Chaque fois, il s'agit d'arriver à supprimer des emplois, que ce soit de postiers en titre ou de salariés d'entreprises sous-traitantes travaillant pour La Poste depuis des années.

D'ailleurs, la direction confirme dans cet accord qu'elle veut encore accélérer le mouvement. Au-delà de tous ses considérants fumeux, le seul point longuement détaillé, avec une série de chiffres précis, est celui des incitations



au départ anticipé avant la retraite que La Poste veut encourager, même à partir de 56 ans. Les salariés qui opteraient pour ce départ le feraient avec une perte de 30 % par rapport à leur salaire actuel.

Cet accord proposé à la signature par La Poste est un outil dans son offensive générale contre le personnel. Toutes les discussions qui l'entourent offrent aux syndicats une forme d'existence, avec une multitude de réunions baptisées « concertation » ou encore « dialogue social », qui occupent les permanents et les responsables syndicaux une grande partie de leur temps.

Malgré toutes ces palabres, face à ses salariés La Poste se montre un patron parfois pire que les autres, violant la loi, harcelant les salariés, y compris ses cadres, et menant la guerre à ceux qui refusent son jeu et ses connivences.

Dans cet accord, La Poste propose « aux partenaires sociaux » une série d'ateliers, et donc d'interminables réunions pour, dit-elle, « améliorer significativement et durablement les conditions d'emploi et de vie au travail de l'ensemble des postières et postiers ». Et au même moment elle assigne au tribunal le CHSCT des Services financiers de Paris, pour essayer

de lui interdire une expertise sur les conditions de travail et de vie dans le centre, à la suite de plusieurs tentatives de suicide de salariés et de cadres, dont l'une s'est terminée par le décès d'une employée sur son lieu de travail. Et cela malgré les injonctions de l'inspection du travail et une première décision de principe du tribunal.

C'est dire que, plus que jamais, pour garantir leur vie et leur avenir, les salariés de La Poste ne peuvent compter que sur la force immense que leur nombre et leur implantation dans le pays peuvent représenter.

Paul SOREL

• Centre de collecte du courrier de Paris Bercy

Une restructuration qui ne passe pas

Au centre de collecte du courrier de Bercy, situé à la gare de Lyon à Paris, la direction a annoncé début décembre la fermeture pour la fin 2013, la SNCF ne renouvelant pas le bail du site.

La Poste n'a pas anticipé le départ en cherchant un autre lieu pour transférer l'ensemble de l'activité. Sa politique visant à la vente de son parc immobilier va même à l'opposé de cette possibilité. La direction prévoit de répartir les agents dans des centres différents et plus éloignés des zones de ramassage du courrier.

L'annonce a été faite tout sourire, comme si cela n'avait aucune conséquence pour les postiers. Mais, à chaque réorganisation de La Poste, il y a des suppressions d'emplois et les travailleurs le savent bien. Pour montrer leur colère et leur envie de ne pas se laisser faire, des agents ont boycotté le repas de Noël au goût

amer offert par la direction fin décembre, en organisant à la place et pour eux un barbecue. À la satisfaction d'avoir agi collectivement s'est ajouté le petit plaisir de voir la fumée des merguez se diriger vers les tables du banquet officiel.

En ce début d'année, les quelque 150 agents sont invités à faire part de leurs « vœux professionnels » lors d'entretiens individuels. Mais la direction ne se donne pas la peine de fournir la moindre information précise sur les horaires, l'organisation du travail et les effectifs.

Le mécontentement devant ce mépris s'exprime pour l'instant dans les discussions entre travailleurs, conscients qu'il faudra s'organiser pour riposter au projet de la direction. Gageons qu'il en sortira des idées pour d'autres actions collectives.

Correspondant LO

• À Paris 20

Avec le soutien des facteurs, grève des travailleurs du ménage

À Paris 20, La Poste a décidé de supprimer des emplois parmi les travailleurs, déjà peu nombreux – ils n'étaient que six, dont trois à temps partiel –, effectuant le ménage du site de la rue des Pyrénées, qui regroupe quelque 450 postiers pour la distribution du courrier des 20^e et 11^e arrondissements de Paris. La Poste, ainsi que son prestataire Onet, se sont heurtés à la grève de cinq jours des travailleurs du ménage.

Dans son nouveau contrat avec Onet, La Poste avait supprimé plusieurs dizaines d'heures pour faire le ménage de l'ensemble des locaux. Faire diminuer le coût du travail en supprimant des emplois, elle sait faire !

Pour les travailleurs du ménage, il n'était pas question d'accepter. Ils protestaient contre les nouveaux horaires qu'Onet voulait leur imposer,

et aussi sur les salaires qui restaient inchangés dans le nouveau contrat. La seule réponse de leur direction a alors été de vouloir les muter d'office sur d'autres sites, ce qui a déclenché la grève le 4 janvier.

Tous les jours, les grévistes sont venus au bureau, tandis que les postiers, après avoir signé massivement une pétition de soutien, ont été conviés par la section syndicale CGT à plusieurs prises de parole dans le bureau. Les raisons de la grève devaient être connues de tous, pas seulement pour manifester une solidarité mais parce que, en défendant les grévistes du ménage, les travailleurs de la distribution se défendent aussi eux-mêmes.

La direction du centre a tenté de faire comme si le conflit ne la regardait pas, organisant même tranquillement sa galette des rois juste à côté de l'endroit où se tenaient les grévistes, ce qui a choqué plus d'un travailleur. Heureusement, les grévistes avaient le moral et ont rappelé

à la direction de La Poste qu'ils étaient encore bien présents !

La grève a pris fin mercredi 9 janvier, Onet annulant les mutations d'office et acceptant de tenir compte des exigences des grévistes concernant les horaires, même si le mouvement n'a pas abouti au maintien intégral des heures de ménage. Quant aux salaires, ils ont été augmentés de quelques dizaines d'euros.

Les grévistes – dont c'était le premier mouvement – sont fiers de s'être défendus. Leur mouvement a mis en tout cas en évidence, du côté des postiers comme de celui des travailleurs du ménage, la nécessité de se défendre ensemble. Car, quel que soit le nom du sous-traitant, c'est bien La Poste le donneur d'ordres. Elle a déjà détruit des dizaines de milliers d'emplois de postiers à coups de réorganisations, et sa politique n'est pas différente quand il s'agit d'une activité sous-traitée.

Correspondant LO

L'émotion et l'indignation des Kurdes

Samedi 12 janvier, ce sont près de 15 000 personnes qui ont manifesté à Paris en rangs serrés, témoignant de l'émotion qui a saisi une grande partie de l'immigration kurde et turque après l'assassinat de trois militantes kurdes deux jours plus tôt. Sakine Cansiz, Fidan Dogan et Leyla Söylemez ont été tuées le soir du 9 janvier au local parisien d'une association proche du PKK, le Parti des travailleurs du Kurdistan qui mène la guérilla contre l'armée turque, dans ce qui semble une exécution de sang-froid.

Sakine Cansiz était une dirigeante historique de cette organisation nationaliste, une des cinq personnes restantes parmi les 111 qui ont participé à sa fondation en 1978. Arrêtée après le coup d'État de septembre 1980, elle était particulièrement respectée, connue notamment pour sa résistance à la torture au cours de ses dix années d'incarcération, pour son féminisme et son militantisme ensuite parmi l'immigration kurde en Europe et notamment parmi les femmes. Elle était donc sans doute la principale visée, même si Fidan et Leyla, les deux autres victimes, étaient elles aussi bien connues comme militantes nationalistes kurdes.

L'indignation après la mort des trois femmes a été ressentie au-delà du milieu des militants et sympathisants du PKK. Pour beaucoup de Kurdes et de Turcs d'Europe, le responsable est tout désigné : c'est encore une fois l'État turc avec sa police et ses services secrets, longtemps coutumiers de ce type d'assassinat politique dont on ne retrouve jamais les auteurs, que l'acte ait été commis en Turquie ou dans un quelconque autre pays.

Cependant le gouvernement

turc d'Erdoğan et la plus grande partie de la presse turque ont rapidement fourni l'explication pour eux la plus commode : l'assassinat n'aurait été rien d'autre qu'un règlement de comptes au sein du PKK, entre partisans et adversaires d'une négociation avec l'État. En effet, il y a quelques jours, le gouvernement turc a ouvert des discussions avec le chef du PKK, Abdullah Öcalan, dit Apo, incarcéré dans la prison d'Imrali en mer de Marmara. Le chef des services secrets turcs est venu en personne discuter avec lui des conditions auxquelles il pourrait déposer les armes.

Il est vrai que le PKK est connu pour ses méthodes violentes, qui sont celles d'une organisation nationaliste et stalinienne. Il est vrai aussi que dans le passé les comptes se sont déjà réglés par les armes entre ses différentes fractions. Mais, dans le contexte actuel, l'explication fournie par le gouvernement turc est peu plausible, rien n'indiquant au sein du PKK une fracture telle qu'elle ait pu conduire à ce triple assassinat.

D'autre part, le fait que le gouvernement turc puisse faire assassiner une



dirigeante historique du PKK en Europe, au moment même où il engage une négociation avec celui-ci, peut n'être contradictoire qu'en apparence, et même faire partie de sa façon de « négocier ». Enfin, l'État turc est connu pour l'existence en son sein de ce que l'on nomme « l'État profond », formé des services secrets, de cadres de la police et de l'armée liés à l'extrême droite, de politiciens comploteurs manipulés par le gouvernement ou au contraire agissant pour leur propre compte, indépendamment de lui et cherchant même à

le mettre en difficulté. Il est vrai que ces derniers temps le gouvernement Erdoğan a démantelé quelques-uns de ces réseaux auteurs d'assassinats, mais d'autres peuvent être toujours actifs et avoir procédé à l'assassinat des trois militantes pour le mettre en difficulté dans la négociation.

On comprend donc l'indignation et la réaction d'une grande partie des militants turcs et kurdes, qui ont vu trop souvent l'État turc ou ses services agir de cette façon pour ne pas lui attribuer encore cette fois la responsabilité. Mais quant à ce qui s'est passé

vraiment, on ne le saura sans doute jamais. Même si la police aurait sans doute les moyens d'identifier les assassins, les autorités françaises pourraient ne pas souhaiter créer des difficultés aux services d'un autre État dont elles peuvent toujours avoir besoin à leur tour – si même elles n'en sont pas les complices.

En tout cas on ne peut que partager l'indignation et l'exigence des Kurdes et des Turcs de France et d'Europe pour que toute la lumière soit faite sur l'assassinat de Sakine, Fidan et Leyla et sur ses responsables.

Julien SILVA

• **Turquie**

Vers un règlement du conflit au Kurdistan ?

Le gouvernement et la bourgeoisie turcs, qui ont ouvert des discussions avec le PKK, souhaitent certainement mettre fin au conflit au Kurdistan. La crise syrienne en effet est en train par contrecoup de renforcer la guérilla kurde, le régime de Bachar Al-Assad ayant laissé aux Kurdes de Syrie les mains libres et des armes pour appuyer le PKK contre la Turquie.

Or depuis longtemps la bourgeoisie turque ne voit plus l'utilité de ce conflit, dû à l'obstination d'un État et de militaires qui perçoivent toute concession comme une trahison, alors qu'un compromis pourrait aujourd'hui être trouvé avec les dirigeants du PKK, un compromis qui pourrait devenir moins facile si les

positions de celui-ci continuent à se renforcer. La bourgeoisie turque, qui tient avant tout à profiter des opportunités économiques de faire des affaires dans les pays voisins, voudrait se débarrasser des motifs de tension, et en particulier du conflit au Kurdistan, pendant qu'il en est peut-être encore temps.

Dans ce contexte, une autre explication de l'assassinat des trois militantes est aussi évoquée : il pourrait être le fait de services d'un autre État ne souhaitant pas voir le gouvernement turc se tirer du conflit à si bon compte. Les services syriens, par exemple, pourraient vouloir mettre la négociation en difficulté, pour continuer à rendre la monnaie de sa pièce à une Turquie qui a aidé et entraîné directement les rebelles

syriens. Mais certains citent également les États-Unis, voire le Mossad israélien, qui voudraient empêcher la Turquie de se réconcilier avec les Kurdes d'Irak.

On le voit, les explications ne manquent pas, tant les intérêts en cause sont nombreux,

de même que les services policiers et les réseaux habitués aux manœuvres obscures et aux assassinats. Mais la volonté de la majorité de la population turque et kurde de voir le conflit se terminer pacifiquement, par la reconnaissance des droits élémentaires

des Kurdes de Turquie, est aujourd'hui manifeste. Reste à savoir si la volonté du gouvernement Erdoğan de parvenir à un règlement ira au-delà des velléités qu'il a déjà manifestées plusieurs fois, sans résultat, dans le passé.

J S

Cercle Léon Trotsky

La Turquie, du kémalisme à l'islamisme, et les perspectives de la classe ouvrière

Vendredi 25 janvier à 20 h 30

Théâtre de la Mutualité

24, rue Saint-Victor - Paris 5^e - Métro : Maubert-Mutualité

Participation aux frais : 3 euros